



LA MÉTÉO:
ENSOLEILLÉ, ENNUAGÉMENT ET AVERSES POSSIBLES.
MINIMUM: 10°, MAXIMUM: 22°.
DEMAIN: DÉGAGEMENT. DÉTAILS PAGE A 2

Alez, boue là!
878-2771

Location d'autos et de camions.
En visite au Musée Ouellet.



35cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Ailleurs au Québec: 50 cents, Îles de La Madeleine: 90 cents

MONTRÉAL, JEUDI 29 AOÛT 1985, 101^e ANNÉE, N° 307, 74 PAGES, 6 CAHIERS

Hyundai préfère le Québec pour son usine de \$200 millions

page D 1

APRÈS BP CANADA, TEXACO ET IMPERIAL OIL Gulf ferme sa raffinerie

450 MISES À PIED, ET UN TOTAL DE 1650 EN DEUX ANS

Ce qui n'était qu'une rumeur depuis plusieurs semaines est devenu réalité hier quand la compagnie pétrolière Gulf Canada a annoncé la fermeture, dans deux

FRANÇOIS BERGER

mois, de sa raffinerie de Montréal-Est. Les 450 employés de la raffinerie devront se résigner au chômage dès la première semaine de novembre.

Cette fermeture porte un dur coup à l'industrie déjà chancelante du raffinage du pétrole dans la région de Montréal. En 1983, trois raffineries avaient fermé leurs portes, soit celles de BP Canada, Texaco et Imperial Oil. En deux ans, l'abandon de quatre raffineries aura entraîné la perte de 1 650 emplois directs.

L'industrie montréalaise du raffinage pétrolier est maintenant réduite à deux usines seulement, celles de Petro-Canada

et de Shell Canada. Ailleurs au Québec, seule la firme britannique Ultramar exploite une raffinerie à Saint-Romuald. L'industrie québécoise du raffinage possède maintenant, après la fermeture des installations de Gulf en novembre, la moitié de la capacité de production qu'elle avait il y a deux ans (capacité totale de 310 000 barils par jour, comparativement à 630 000 barils en 1983).

Gulf explique son geste par « la baisse

continue de la demande de produits pétroliers, la surcapacité de raffinage qui existe actuellement dans l'est du pays et la disponibilité accrue de produits importés moins coûteux ».

La baisse de la demande de produits pétroliers, au Québec, a été de 9 p. cent au cours des six premiers mois de 1985, pour l'ensemble de l'industrie pétrolière, selon

voir GULF en A 2

CKOI, LA STATION FM NUMÉRO UN AU CANADA



photo Jean Gaupil, LA PRESSE

CKOI FM, avec sa musique rock, est devenue hier la station FM la plus écoutée au Canada avec plus d'un million d'auditeurs, tout en prenant la première place au palmarès de la radio à Montréal. L'événement a été dignement fêté par le personnel de la boîte et notamment par le directeur des programmes, Bob Beauchamp. Le nouveau « millionnaire » Beauchamp ne s'assoira pas longtemps sur ses

lauriers. Hier, on l'a chargé de « revamper » la station sœur de CKOI, la « vieille » CKVL. Le premier effet de la transformation de CKVL, qui commencera mardi prochain, c'est que les animateurs Frenchie Jarraud, le duo Jacques Matti-Hélène Fontayne et Reine « Madame X » Charrier vont perdre leur emploi. Par contre, Jean Cournoyer et Claude Poirier conservent le leur. Nos informations, page B 1.

TROISIÈME ASSEMBLÉE RÉGIONALE DU PQ Pauline Marois aborde la question nationale de front

HULI. — Même s'il était dans la région qu'on dit le fief des orthodoxes et même s'il a été invité à le faire par M. Guy Bertrand, qui parlait juste avant

MARIO ROY et LOUIS FALARDEAU

lui, le candidat favori dans la course à la succession de René Lévesque, Pierre Marc Johnson, n'a parlé ni de souveraineté, ni de l'adhésion du Québec à la constitution canadienne.

Dernière à prendre la parole, Pauline Marois a pour sa part abordé la question nationale de front, se soumettant ainsi à ce que ses partisans — parmi les-

quels se trouvent un bon nombre d'orthodoxes — attendaient d'elle.

« Si le gouvernement doit vivre avec le présent, le parti, lui, doit préparer et préserver l'avenir. En exigeant la reconnaissance du peuple québécois comme un peuple distinct, nous préserverons notre droit à disposer de nous-mêmes, notre droit à un avenir souverain », a-t-elle déclaré.

Sous les applaudissements, Mme Marois a annoncé son intention de « faire vivre notre projet de souveraineté au cœur de notre projet de société ».

voir MAROIS en A 2

SOMMAIRE

Annonces classées.....	D 4, D 12, D 13, E 2 à E 6
— Les animaux.....	E 4
Arts et spectacles.....	
— Informations.....	B 1 à B 6
— Horaires.....	D 9, D 10
Décès, naissances, etc.....	E 7
Economie.....	D 1 à D 8
Êtes-vous observateur?.....	D 12
FEUILLETON.....	
Volkswagen Blues.....	D 13
Horoscope.....	E 3
Le monde.....	E 1, E 8
Mots croisés.....	E 6
« Mot mystère ».....	E 5
Quoi faire aujourd'hui.....	D 9
Television.....	B 1
Vacances-voyage.....	C 9
Vivre aujourd'hui.....	
— Décoration.....	C 1 à C 3
TABLOÏD SPORTS.....	
Bandes dessinées.....	10, 11
Mots croisés.....	14

AUJOURD'HUI

• APARTHEID

Au moins six Noirs ont été tués et des dizaines d'autres blessés dans les affrontements entre manifestants et les forces de l'ordre sud-africaines, lesquelles ont réussi à empêcher la grande marche qui devait avoir lieu hier vers la prison où est enfermé le dirigeant noir Nelson Mandela. page E 1

• GALLUP

Plus de la moitié des Canadiens adultes souhaitent que les Forces armées modifient leur politique et permettent aux femmes de faire partie d'unités combattantes. page A 12

• HELL'S

Deux membres du FBI américain vont venir témoigner la semaine prochaine devant le coroner qui enquête sur la tuerie de six motards membres des Hell's Angels. page A 3

• LES MORDUS

Si les Canadiens sont de plus en plus mordus de gadgets de protection électroniques, ils s'en remettent toutefois encore volontiers au chien pour garder leurs biens, et les molosses ne manquent pas de se faire les dents sur les... facteurs. page E 4

• DÉCORATION

Au royaume de l'enfant Kevin, on trouve un beau lit de bois, une armoire à tiroirs pleine de jouets et deux grands placards. page C 1



Le Matou: un accueil chaleureux

Précédé d'un énorme battage publicitaire et attendu depuis le début comme l'événement du festival, Le Matou du réalisateur québécois Jean Beaudin a eu droit hier matin à une longue ovation à l'issue de sa première projection publique au cinéma Le Parisien.

LUC PERREAULT

Pour cette projection du matin, la direction du festival n'avait pas voulu voir se répéter les désagréments de la veille alors que des dizaines de spectateurs avaient été privés de fauteuil au moment de la projection d'On ne meurt que deux fois. À la suite d'une décision de dernière minute, Le Matou est passé de la salle 4 initialement prévue qui ne renferme que 510 places à la salle 1, plus spacieuse avec ses 830 sièges.

En dépit de cette précaution, la projection s'est déroulée dans une salle pratiquement comble. Au cours d'une conférence de presse réunissant plusieurs par-

ticipants du film, le romancier Yves Beauchemin s'est déclaré entièrement satisfait non seulement de l'adaptation due à la scénariste Lise Lemay-Rousseau mais également du film réalisé par Jean Beaudin.

« Je pense que Jean Beaudin a rendu entièrement justice au roman », a reconnu l'auteur du Matou.

De son côté, la productrice Justine Héroux s'est dite très satisfaite de la structure du film par rapport à la série de six heures qui l'accompagne (et qui ne sera présentée à Radio-Québec qu'en 1987).

« On a pu dans le passé, de dire Mme Héroux, nous reprocher ces défauts de structure mais pas cette fois. »

Conscients que le langage coloré de Monsieur Emile (qu'incarne le jeune Guillaume Lemay-Thivierge) risque d'être difficilement compréhensible en dehors du Québec, Justine Héroux et Jean Beaudin estiment

voir LE MATOU en A 2

Autres informations, page B 2



photo Michel Gravel, LA PRESSE
Monique Spaziani (Élise), Serge Dupire (Florent), Guillaume Lemay-Thivierge (Monsieur Emile) et Justine Héroux, la productrice, à la projection du Matou, hier soir.

Vous voulez acheter ou vendre une maison...et vous avez des questions...
Appelez des connaisseurs.



842-5011

ROYAL LEPAGE

C'EST BON DE CONNAÎTRE DES CONNAISSEURS.

Le ministre Tardif en a assez des lamentations des maires de la CUM sur le transport en commun

■ QUEBEC - Le ministre des Transports, M. Guy Tardif, en a assez des élus municipaux de l'île de Montréal qui revendiquent sans cesse du gouvernement du Québec qu'il revise à la hausse sa contribution annuelle au financement du transport en commun. Tout comme il en a assez de leur valse-hésitation dans le dossier du prolongement du métro.

YVON LABERGE
de notre bureau de Québec

Il en a tellement assez, qu'il se demande d'ailleurs si le gouvernement ne devrait pas réviser à la baisse sa contribution financière pour la construction des lignes de métro. Présentement, c'est en effet Québec qui assume 100 p. cent des coûts des nouvelles infrastructures, alors que sous les libéraux de Robert Bourassa, dit-il, les municipalités en assumaient 40 p. cent.

« La contribution du gouvernement du Québec est le double de celle des municipalités de l'île, a dit hier Guy Tardif. C'est à eux (les maires) de puiser dans leurs goussets. »

Selon les chiffres qu'il a cités devant quelques journalistes, juste avant son entrée au Conseil des ministres, le Québec - « c'est vous et moi par nos impôts » - assume 41 p. cent des coûts du transport en commun à Montréal. Les usagers y contribuent pour 33 p. cent et les municipalités pour 22 p. cent.

Les maires ne font pas pleurer le ministre

Mais il y a plus irritant encore pour le ministre des Transports. En effet, le gouvernement du Québec défraie 100 p. cent du coût des infrastructures du métro et la valse-hésitation des élus municipaux quant à l'ouverture de la ligne numéro 5 du métro choque quelque peu M. Tardif. Cela, bien qu'il re-

connaisse que c'est aux élus d'en décider.

« Ils ne me feront pas pleurer quand ils disent qu'il leur en coûterait quelque \$7 millions de plus si la ligne numéro 5 était en service en 1986. Il en coûterait peut-être \$7 millions de plus, mais, au moins, il y aurait un service que les usagers n'ont pas présentement. Il ne faut pas oublier qu'il y a là un investissement de \$150 millions qui ne sert à rien. »

Mais encore là, il y a plus irritant pour M. Tardif. C'est, cette fois, l'indécision des administrateurs municipaux au sujet de la ligne numéro 7.

« Je souhaite qu'un certain nombre de décisions se prennent, a-t-il précisé. Il faut qu'ils se rendent compte que nous payons 100 p. cent des infrastructures. Peut-être qu'en intéressant (lire faire contribuer) la Communauté urbaine de Montréal (CUM) et la Société de transport en commun de la CUM (STCUM), on ferait mieux la jonction entre la construction d'une ligne de métro et son déficit d'opération. »

Quant à la possibilité d'une hausse des tarifs à la SCTCUM qui entrerait en vigueur en janvier prochain et qui ferait passer le prix du passage simple à \$1, le ministre ne s'en formalise pas. Il reste, selon lui, que c'est là un tarif encore plus bas que ne paient les usagers d'autres grandes villes nord-américaines.

Enfin, le ministre se demande comment cela se fait-il que les élus municipaux n'est pas encore formé le conseil d'administration de la nouvelle SCTCUM alors que la loi le leur permet depuis son entrée en vigueur à la fin de la session en juin dernier.

« Ils auraient là les outils nécessaires pour décider du niveau et de la qualité du service à offrir aux usagers et ils pourraient décider de leur contribution. Nous sommes presque au début de septembre et ce conseil n'est pas encore formé. »

DEUX AGENTS DU FBI VIENDRONT TÉMOIGNER

Le délateur Trudeau décrit la terrible « justice » des Hell's

■ JOLIETTE — Deux membres du Federal Bureau of Investigation (FBI) des États-Unis seront appelés à témoigner, la semaine prochaine, à l'enquête publique que préside le coroner Jean-B. Falardeau sur la mort de six motards des Hell's Angels de Laval.

RAYMOND GERVAIS

Les deux policiers, qui connaissent bien les bandes américaines de motards et leurs ramifications à l'étranger, travaillent déjà depuis plusieurs semaines en collaboration avec la Sûreté du Québec dans le cadre de l'opération « Haro » qui vise à faire la lumière sur la fameuse tuerie de Lennoxville.

Selon ce que LA PRESSE a appris de bonne source, le témoignage des deux agents fédéraux américains viendra compléter celui du deuxième délateur de la SQ, Yves Trudeau. Les deux témoins préciseront certains faits énoncés par l'ex-motard devenu délateur, notamment au sujet des relations entre les « chapitres » américains et canadiens de la bande des Hell's.

Les « Filty Few » ou FF

Dans la deuxième partie de son témoignage, hier, Yves Trudeau a longuement parlé des relations entre les différents chapitres ou

sections des Hell's, ainsi que des rapports mensuels que les sections québécoises devaient faire aux Hell's Angels de New-York. Il a également affirmé qu'il avait été le premier Angel canadien à recevoir la décoration de « Filty Few » réservée aux tueurs à gages émérites.

Cette décoration lui avait été décernée par un dénommé Sonny Barger, le président de la section californienne des Hell's Angels. Elle est offerte, a-t-il expliqué, au motard qui ne craint pas de tuer pour permettre un plus grand rayonnement du club, tout en sachant bien qu'il risque 25 ans d'emprisonnement si jamais il est trouvé coupable de meurtre.

Trudeau a dit dans son témoignage que cet honneur est le plus grand qu'un motard puisse se mériter et qu'à part Yvon « Le Père » Bilodeau et Jean-Guy « Brutus » Geoffron, tous les membres du « North Chapter » de Laval étaient des « FF » ou « Filty Few ».

Selon Trudeau, trois lois guident tous les chapitres des Hell's à travers le monde.

En vertu de ces lois, tous les groupes sont autonomes et peuvent édicter leurs propres règlements en autant que ceux-ci ne viennent pas en contradiction avec les lois internationales.

Ainsi, un motard des Hell's An-

gels n'a pas le droit de commettre un viol, un « burn » et un « show ». En d'autres termes, non seulement l'agression sexuelle lui est interdite, mais il n'a pas le droit de frauder la personne à qui il vend de la drogue, encore moins l'occire. Il lui est également défendu de consommer de l'héroïne.

Le délateur Trudeau a parlé longuement des rivalités qui existaient entre les chapitres de Laval et de Sorel. Il a même précisé que, lors d'un party à Sorel en décembre dernier, Louis « Ti-Oui » Lapière et Michel « Sky » Langlois, deux membres de Sorel, lui avaient offert de quitter le groupe de Laval pour se joindre à celui de Sorel. Les deux motards lui avaient alors fait valoir que le chapitre de Laval s'en allait à la débandade, que les membres consommaient trop de cocaïne et qu'ils nuisaient à la « bonne » réputation du club.

La famille avant tout

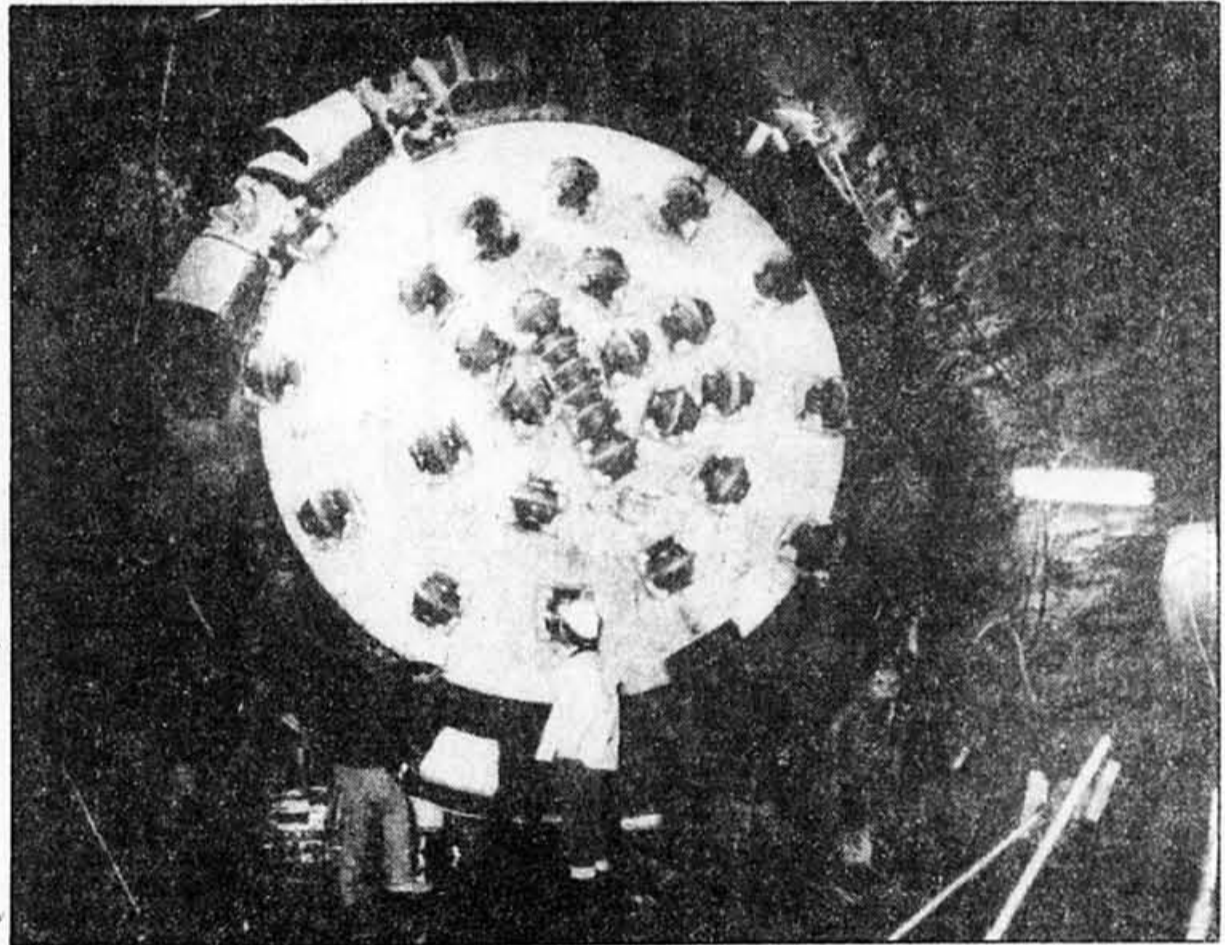
Trudeau a aussi révélé hier qu'il avait lui-même demandé de rencontrer le caporal Marcel Lacoste, de la SQ, pour savoir ce qui pourrait lui arriver advenant qu'il décide de raconter tout ce qu'il savait. Le policier Lacoste l'aurait alors assuré que sa famille serait bien protégée par la police et que son témoignage ne serait pas retenu contre lui.

Répondant ensuite à une question de Me Léo-René Maranda en contre-interrogatoire, Trudeau a dit qu'il avait décidé de vider son sac parce qu'il en avait assez de cette vie de motard et qu'il voulait s'occuper de sa femme et de son enfant. Il devait ajouter que, de toute manière, il était un homme mort.

Trudeau a néanmoins précisé que le policier ne l'avait pas assuré de l'immunité totale : des accusations pourraient être éventuellement portées contre lui si un témoin l'identifiait comme étant le responsable d'un crime.

À la fin de son témoignage, Yves « Apache » Trudeau a expliqué au coroner comment les Hell's condamnaient puis exécutaient un des leurs qui parlait trop ou qui ne voulait pas suivre les règlements du club.

Un meeting, auquel participaient seulement les gradés, était convoqué au repaire et c'est à main levée qu'on décidait du sort de l'accusé. Si celui-ci était trouvé coupable, il était habituellement passé par les armes sur-le-champ.



La tête giratoire de la taupe mécanique est dotée de 45 couteaux en alliages spéciaux qui dévorent littéralement le roc, le digèrent et renvoient les débris dans des wagonnettes qui suivent sur rail.

photo Jean-Yves Talbot, LA PRESSE

LE RÊVE DE JULES VERNE EST DÉPASSÉ

Une chenille qui gruge 24 pieds de tunnel à l'heure

■ L'un des rêves les plus fous de Jules Verne est dépassé, celui d'une chenille mécanique géante qui gruge les entrailles de la terre, se frayant un chemin en tunnel dans le roc solide. La Com-

FLORIAN BERNARD

munauté urbaine de Montréal vient de mettre en opération un tel engin, aux allures de monstre fantastique, dans le creusage de l'Intercepteur sud-est, depuis l'usine d'épuration de Rivière-des-Prairies.

Le représentant de LA PRESSE est descendu à plus de 150 pieds sous terre, hier, soit l'équivalent d'un building de 10 étages, pour admirer le monstre à l'oeuvre.

D'une valeur de \$6,3 millions, cette énorme machine d'un poids de 300 tonnes et d'une longueur de 27 mètres, est dotée d'une tête circulaire, giratoire, munie de 45

couteaux à disques, en alliages spéciaux, qui dévorent le roc comme un gamin pourrait mordre dans une pomme. La chenille virileuse peut creuser jusqu'à 100 pieds de tunnel d'une hauteur de 18 pieds par jour.

C'est la première fois qu'un engin excavateur d'une telle puissance et d'un tel poids est utilisé sur un chantier de construction à l'échelle mondiale. Ce monstre mécar. ne peut digérer des tonnes métriques de pierre solide à l'heure. Les rejets d'excavation sont absorbés par des « intestins » tubulaires, en acier, qui les rejettent à leur tour dans des wagonnettes sur rail. Ces débris sont remontés en surface le long d'un puits vertical haut de dix étages.

La taupe mécanique pourrait remplacer la dynamite

Utilisée actuellement dans l'ex-

cavation des tunnels d'interception des eaux usées, cette machine futuriste pourrait bientôt remplacer complètement les techniques traditionnelles de creusage du métro, éliminant le dynamitage et le forage au marteau compresseur. Elle laisse derrière elle un tunnel circulaire d'une grande netteté et d'une coupe parfaite, qui a trois fois la hauteur d'un homme.

Baptisée « taupe mécanique » par les uns ou « chenille » par les autres, cette machine s'appelle tout simplement un « tunnelier ». C'est une mécanique mise au point par la technologie américaine et qui va se répandre de plus en plus non seulement en Amérique, mais également à travers le monde. Cette nouvelle méthode ayant éliminé le dynamitage est très sécuritaire et réduit considérablement le nombre de plaintes et de réclamations provenant des résidents.

Autre requête contre le coroner Falardeau

■ JOLIETTE — Les avocats des Hell's Angels ont inscrit devant la Cour supérieure de Joliette, hier, une nouvelle requête contre le coroner Jean-B. Falardeau.

Cette fois, les avocats reprochent à ce dernier d'avoir outrepassé ses pouvoirs de coroner en imposant des conditions aux motards qu'il a libérés lundi.

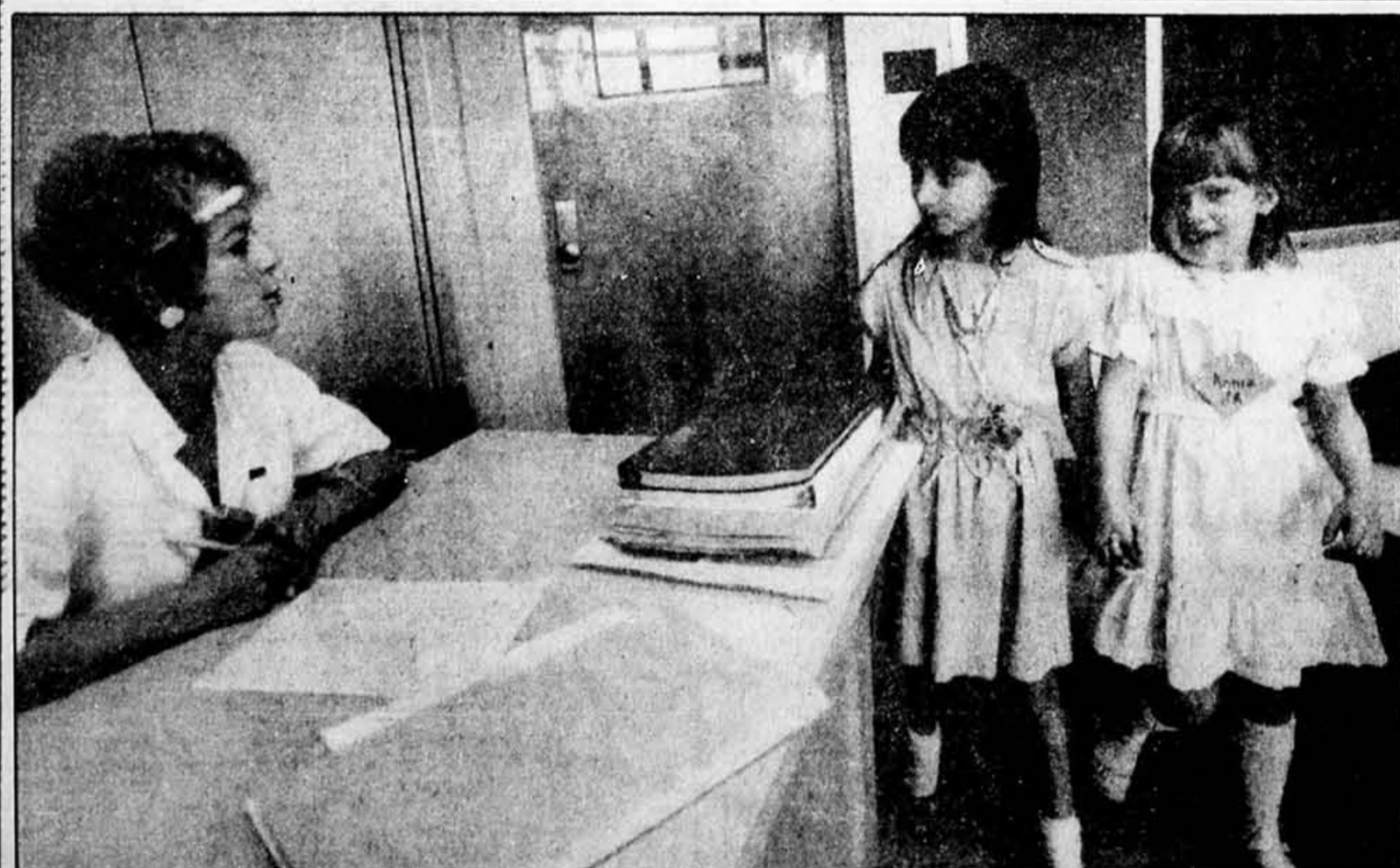
Mes Léo-René Maranda, Jacques Bouchard et Michel Dusault estiment que le coroner Falardeau a erré et est allé à l'encontre de l'article 22 de la Loi des coroners en imposant à leurs clients des conditions autres qu'un cautionnement monétaire.

Hier après-midi, le pathologiste judiciaire, le Dr André Lauzon,

est venu présenter les rapports d'autopsies qu'il a pratiqués sur les corps de Laurent « L'Anglais » Viau, de Guy-Louis « Chop » Adam et de Jean-Pierre « Mat Le Crosseur » Mathieu.

Le Dr Lauzon a précisé qu'au moment de l'autopsie, les corps étaient tous dans un état de décomposition avancée. Il a néanmoins pu décrire avec exactitude le chemin suivi par les balles et donner une idée du calibre des armes à feu utilisées pour les meurtres.

Fait à noter, les trois motards ont été abattus par derrière et la trajectoire des balles laisse croire qu'ils ont été atteints au moment où ils tentaient de fuir leurs assassins ou, encore, alors qu'ils étaient allongés face contre terre.



Une grande journée pour Nathalie Dagenais et Annie Paquin qui ont rencontré, hier, leur première maîtresse, Louise Tremblay.

photo Pierre Côté, LA PRESSE

10 000 petits prennent pour la première fois le dur chemin de l'école

■ En juin, Carlos Lopez, 38 ans, a couru 40 km en 2h7 min. Le 18 août, Steven Trotter, 22 ans, a sauté les chutes Niagara en baril. Hier, Nathalie Dagenais, 6 ans, s'est assise une demi-heure derrière un pupitre sans bouger et sans parler.

ANDRÉ NOËL

Près de 10 000 enfants, habitués depuis leur naissance à jouer, à courir, à sauter et à crier, ont répété l'exploit dans tout le Québec alors qu'ils entraient en première année.

Au bout d'une demi-heure, Nathalie n'en pouvait plus. Elle a commencé à parler sans lever la main. Puis elle s'est tortillée dans tous les sens comme si elle était assise sur un nid de guêpes.

Petit à petit, la bougeote s'est répandue dans la classe. L'un s'est levé sans raison. Un autre a baillé. Le petit garçon du fond a donné un coup de coude à son voisin.

Louise Tremblay, dont c'est la deuxième année d'enseignement à l'école Marguerite-Bourgeoys, dans l'est de Montréal, a cessé de sourire.

« O.K. ! On fait notre premier exercice de la journée ! a-t-elle dit. Venez tous en avant vous asseoir autour de moi. »

Prenant Nathalie par l'épaule, elle lui a demandé de montrer, un à un, les cartons qu'elle tenait dans sa main. Chaque carton comprenait le nom d'un enfant et le dessin d'un animal.

Pour la première fois de leur vie, des enfants ont vu leur nom écrit en gros caractères. Quand ils sauront le reconnaître, dans quelques jours, ils sauront que l'école, c'est utile.

« Je vais apprendre à écrire comme il faut, a dit Nathalie, tenant précieusement son propre carton représentant une petite souris sous un gros champignon. Je vais aussi apprendre à compter.

Et je vais me faire beaucoup d'amis... »

TOUJOURS SANS NOUVELLES DU MINISTRE Laval-des-Rapides veut connaître au plus tôt les intentions de Landry

■ Les péquistes de Laval-des-Rapides ont l'intention de connaître au plus tôt les intentions de leur député-ministre Bernard Landry quant à son avenir politique.

PIERRE VENNET

« On le laisse réfléchir sur son avenir et prendre sa décision tranquille à l'étranger. Il est évident que c'est pas une décision facile à prendre. Mais dès qu'il sera revenu au Québec, on veut qu'il nous rencontre. Si jamais il se retire, il nous faudra trouver un autre candidat, et vite », a déclaré à LA PRESSE M. Maurice Belzile, président de l'association péquiste du comté.

Bien que déçus du retrait inattendu de leur candidat de la lutte au leadership, les partisans de Bernard Landry ne lui en veulent pas. Ce dernier est toujours le bienvenu dans le comté, lui qui demeure à Outremont, s'il désire s'y représenter.

Pour le moment, donc, aucun nom n'est envisagé et on ne recherche personne pour le remplacer, de dire M. Belzile. Mais on ne veut pas perdre le comté aux prochaines élections, c'est pourquoi on veut connaître les intentions de M. Landry au plus tôt.

Il est à noter que l'une des candidates au leadership péquiste, Francine Lalonde, demeure, elle,

dans Laval-des-Rapides et est d'ailleurs membre de l'association du PQ de ce comté. Le retrait de Bernard Landry lui ouvrirait, bien sûr, une porte intéressante.

Au printemps dernier, alors qu'elle était encore ministre et avant qu'elle ne subisse la défaite dans Bertrand, l'association péquiste de Laval-des-Rapides l'avait invitée, à titre de résidente du comté, à l'assemblée d'investiture de Bernard Landry.

Depuis, Mme Lalonde semble avoir décidé de ne pas se représenter dans Bertrand et a soulevé, dernièrement, la possibilité de solliciter plutôt l'investiture péquiste dans le comté de Tailleur, que le premier ministre René Lévesque s'apprete à abandonner pour se retirer de la vie politique.

Selon M. Belzile, Mme Lalonde compte fort peu d'appuis dans sa lutte au leadership auprès des péquistes lavallois. Il pourrait en être autrement toutefois dans le cadre d'élections générales, advenant le retrait du député-ministre du comté.

Depuis que Bernard Landry a abandonné la lutte à la direction du PQ, personne au sein de l'exécutif péquiste de Laval-des-Rapides, n'en a entendu parler. Celui-ci n'a pas même communiqué avec ses organisateurs locaux

avant d'annoncer son retrait de la course.

Déjà un peu pro-Johnson

Le geste de M. Landry ne provoquera aucun schisme à Laval.

Dès le début de la campagne, les « Landryistes inconditionnels » avaient décidé de se rallier au vainqueur, qu'il soit, se voyant d'abord comme péquistes et sachant d'avance que leur favori aurait des difficultés à l'emporter. D'ailleurs, même si on disait que M. Landry avait l'appui de « tout » Laval, ce n'est que dans Laval-des-Rapides et Millelles qu'il avait véritablement toute la machine derrière lui.

Par conséquent, l'appui public à Pierre Marc Johnson des trois autres députés péquistes de Laval, le ministre Jean-Guy Rodrigue, de Vimont, celui de Millelles, Jean-Paul Champagne et de Fabre, Michel Leduc ne provoquera aucune controverse.

Cependant, selon le président régional Robert Bourges et M. Belzile, cet appui ne suscitera pas un grand enthousiasme non plus. Les deux hommes estiment que la majorité des « vrais » partisans de Bernard Landry, ceux qui l'auraient suivi jusqu'au bout, ne s'impliquent pas.

Les autres ne l'appuyaient apparemment que par solidarité régionale envers un député-ministre qui s'est occupé beaucoup — et avec succès — des dossiers régionaux.

C'est ainsi par exemple que malgré l'appui officiel accordé à M. Landry par le ministre Rodrigue et le député Leduc les présidents des associations péquistes des comtés de Fabre et Vimont s'étaient rangés dans le camp Johnson.

Par ailleurs, dans Chomedey, comté représenté à l'Assemblée nationale par la libérale Lise Bacon, il n'y a pas d'organisation péquiste. En position minoritaire, les péquistes locaux sont pratiquement tous passés dans le camp orthodoxe et le comté est placé sous la « tutelle » de la permanence nationale.

Le député Champagne a déclaré à LA PRESSE qu'il n'était pas certain que tous ses partisans le suiviraient dans le camp Johnson, même s'il espère que sa prise de position aura un effet d'entraînement. Maurice Belzile, lui, croit que les péquistes de Laval-des-Rapides voteront probablement majoritairement pour Johnson, mais qu'ils ne participeront pas au reste de la campagne.

Pauline Marois et Jean Garon auront sûrement des appuis importants à Laval, mais minoritaires, croit-il. Les appuis accordés dans l'île aux trois autres candidats seraient marginaux.

D'après M. Belzile, « pas plus de 700 » des 4 000 péquistes de Laval participeront à l'assemblée régionale du 4 septembre. « S'il y a plus de monde, c'est qu'ils viendront de l'extérieur ».



Le premier ministre René Lévesque, qui présidait hier un bal donné à l'occasion de la remise des médailles du Mérite agricole, à Québec, n'a pas raté l'occasion de taquiner le petit Laurence Grandmont, lui demandant: « Veux-tu avoir ma job, mon gars? »

Photolaser PC

LES PARTISANS DE LANDRY CHEZ PIERRE MARC JOHNSON Garon compte sur « les militants »

■ QUÉBEC (PC) — Le candidat au leadership du Parti québécois Jean Garon n'a manifesté aucune surprise ni déception à la suite du soutien qu'ont accordé mardi trois ex-partisans de Bernard Landry à la candidature de Pierre Marc Johnson.

« Je veux faire une campagne de militants », a rappelé hier M. Garon qui commentait la décision du ministre Jean-Guy Rodrigue et des députés Jean-Paul Champagne et Michel Leduc de passer au clan Johnson après la défection du candidat de Laval-des-Rapides.

Rencontrant la presse avant son entrée à une réunion du conseil des ministres, Jean Garon a précisé qu'il n'a jamais eu l'intention de procéder à « du tordage de bras » pour s'attirer les faveurs et sympathies dans la campagne à la succession de René Lévesque.

Avec comme seuls appuis de l'équipe ministérielle ceux de trois députés et d'un ministre, le candidat Garon lie son sort à l'effet boule de neige des militants de la base. « Eux seuls peuvent former des groupes d'appuis », a-t-il affirmé.

Le ministre de l'Agriculture ne croit pas non plus que sa seule performance dans les assemblées régionales, qualifiée d'exceptionnelle par plus d'un, puisse lui permettre de s'assurer de la palme.

« Bien que les militants viennent y évaluer qui devrait être élu à la présidence du parti, ce n'est pas là le seul élément » qui s'inscrit dans la dynamique de la course, a-t-il jugé.

Landry
Rappelant par ailleurs que Bernard Landry, au moment de déclarer forfait, avait veinement tenté d'entrer en contact avec lui, M. Garon entend bien rencontrer l'ex-candidat dès son retour au Québec.

Il n'a toutefois pas l'intention de solliciter l'appui de M. Landry. De la même manière qu'il dit avoir respecté sa décision de se retirer de la course au lea-

dership, autant ne veut-il pas « le mettre dans l'embarras » avec une requête de cette nature.

D'autre part, à son ex-collègue à la Condition féminine et maintenant présidente du Rassemblement démocratique pour l'indépendance (RDI) Denise Leblanc-Bantey qui voit en M. Garon « un homme d'Etat permettant au moins de ne pas faire reculer le Québec », le candidat a répondu stoiquement: « C'est déjà ça (de pris). »

Bien que son récent appel lancé aux « orthodoxes » n'ait pas trouvé l'écho souhaité, après que le RDI eut mardi réitéré sa décision de ne pas s'engager dans la campagne à la présidence péquiste, M. Garon se refuse à parler de rebuffade.

« Je n'ai pas considéré ça comme un refus. Au contraire, je ne m'attendais pas à plus que l'appui qui a été manifesté. L'ouverture (du RDI) est assez large, a-t-il poursuivi, pour que tous les gens qui sont membres du RDI se sentent entièrement libres de reprendre leur carte de membre du PQ. »

M. Garon se veut le rassembleur « de tous ceux qui se reconnaissent dans la large avenue que représente le PQ. Si les gens avaient tous la même opinion, ce ne serait pas un parti politique mais un troupeau de moutons ».

Plutôt porté sur la défensive, contrairement à son habitude, M. Garon ne s'est pas insurgé contre l'épithète de « fédéraliste » dont l'ont affublé certains membres du RDI.

« Ce sont des termes idéologiques dans lesquels je ne veux pas entrer », a-t-il d'abord lancé avant de préciser « qu'à la limite », la souveraineté-association, à l'instar du marché économique européen, peut se traduire sur le plan politique comme une forme de fédéralisme.

« La souveraineté-association à l'état pur, ça n'existe pas, c'est toujours une question de degré », a-t-il conclu.



M. Pierre Marc Johnson, candidat à la succession de René Lévesque, est allé faire la bise hier soir à l'une de ses adversaires, Mme Pauline Marois, qui se trouvait parmi ses supporters. La scène se passait à Hull, où étaient réunis les candidats au leadership du Parti québécois.

DES FOURS À MICRO-ONDES DE QUALITÉ...

SIGNÉS
CAROUSEL
SHARP

Économisez 100% Modèle R-1800

Four à micro-ondes de comptoir, à touches automatiques et à convection Carousel^{md} • Conception fonctionnelle • Système à convection à deux niveaux de cuisson • Touches automatiques avec deux combinaisons de réglage préétabli • Sonde automatique de température • Détecteur de temps • Tableau de bord numérique bien visible • Réglage pour rôtis • Cuisson lente • Contrôle de cuisson variable • Accessoires fournis: support pour grillade et plaque de four • Fonctionnement automatique: 12 heures après le réglage.

Four à micro-ondes «Auto-Touch^{md}» Carousel^{md} R-9450

Prix spécial \$459⁷⁷

• Système à commandes «Auto-Touch^{md}» avec sonde automatique de température • Puissance plus élevée de 700 watts • Processeur sensoriel • Affichage numérique • Cuisson programmable • Réglages variables de cuisson • Mise en marche automatique • Nouveau design pour utiliser moins d'espace.

Four à micro-ondes compact Carousel^{md} R-5800

Prix spécial \$319⁷⁷

• Contrôle variable de cuisson à l'infini • Extérieur profilé, idéal pour espace restreint • Minuterie à cadran de 25 minutes • Eclairage du four • Une cloche se fait entendre lorsque la cuisson est terminée • Intérieur en acrylique pour un nettoyage facile • Modèle contemporain de ton amande.

Prix en vigueur jusqu'au samedi 7 sept.

**Meubles
Pascal**

Plus Personnel

Pascal à l'ouest 3600, Côte-Vertu Pascal à l'est 6800, Jean-Talon est
336-7170 Centre commercial Le Bazar 254-4971 À l'ouest des Galeries d'Anjou



Crédit offert
Une question de choix

LA CAMPAGNE DU PQ ET L'UTILISATION DES FONDS PUBLICS

Les libéraux veulent amener Garon, Marois et Johnson en commission

Le député libéral de Jonquière, Aline Saint-Amant, déposera ce matin, à Québec, une motion visant à forcer les trois ministres candidats au leader-

PIERRE VENNET

ship péquiste à venir expliquer devant une commission parlementaire l'usage de fonds publics « à des fins personnelles » qu'entraînerait leur campagne.

De plus, la députée libérale rendra publique aujourd'hui une lettre de blâme sévère qu'elle a décidé d'adresser au président de

l'Assemblée nationale, Richard Guay. Ce dernier, considère-t-on, se serait placé dans une situation de conflit d'intérêt en prenant parti pour Pierre Marc Johnson dans le cadre de la course à la direction du PQ.

Selon les libéraux, M. Guay contrevient ainsi à la neutralité qu'exigent ses fonctions. Hier, au terme de leur caucus tenu à Boucherville, les libéraux n'ont pas voulu rendre public le texte de cette lettre. Il ne semble pas, cependant, qu'on y réclame la démission du président.

La motion, que présentera



Aline Saint-Amant

Mme Saint-Amant au nom de son parti, se lit comme suit:

« Que la Commission des institutions examine, de façon prioritaire et dans les plus brefs délais, l'utilisation des fonds publics faite par les ministres candidats à la présidence du Parti québécois et à cette fin entende:

— Madame Pauline Marois, ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu et ministre déléguée à la Condition féminine;

— Monsieur Jean Garon, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;

— Monsieur Pierre Marc Johnson, ministre de la Justice et ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes

— ainsi que, toute personne que la commission jugera utile d'entendre ».

Le chef Robert Bourassa, qui a dévoilé le libellé de la requête, a annoncé qu'il sera à Québec aujourd'hui et demandera à siéger à la commission, même s'il n'en est pas membre.

Ce sont le leader parlementaire Gérard-D. Lévesque et les députés Harry Blank et Jean-Claude Rivest qui représentent les libéraux sur cette commission aux côtés de Mme Saint-Amant.

Hier, au sortir de son caucus, le chef libéral a repris les accusations de son parti qui prétend que l'usage d'attachés politiques rémunérés par les taxes des contribuables dans une campagne au leadership est immoral, et probablement illégal. De toute façon, son parti désire que les candidats-ministres viennent s'expliquer sur le sujet. Écartés des manchettes depuis le début de la lutte au leadership, il est évident que les libéraux aimeraient bien tirer profit d'une telle commission.

Prêts pour l'élection

M. Bourassa a indiqué que son caucus avait discuté de la situation politique présente et des prochaines élections, qu'il continue de prévoir pour l'automne. Il s'attend à une remontée du PQ dans les sondages, par suite de l'élection du nouveau chef. Il estime cependant qu'à l'exemple de John Turner, défait par les conservateurs après sa victoire à la direction du PLC, cette remontée sera éphémère.

Les libéraux ont d'ailleurs fait réaliser, au cours de l'été, un sondage sur l'île de Montréal selon lequel 60 p. cent des Montréalais seraient insatisfaits du gouvernement Lévesque.

Ceux-ci sont fins prêts pour l'élection. Plus d'une centaine de candidats sont choisis pour le scrutin, tous les députés actuels, sauf Raymond Mailloux, se représentant. Les autres candidats seront choisis en septembre, sauf dans deux ou trois comtés qu'on réserve pour des « vedettes » qui attendent le déclenchement d'élections pour se manifester.

Enfin, les députés libéraux, qui ont discuté d'économie, ont blâmé la tiédeur du gouvernement Lévesque dans le dossier Toyota et mandaté leur collègue André Bourbeault pour rencontrer le ministre fédéral Sinclair Stevens pour faire avancer le dossier.



Justice divine

■ Ce qu'on peut être bête tout de même quand on s'y met! C'est pas pour me trouver des excuses, mais moi, c'est quand je suis fatigué que je suis le plus bête. Mais bête!...

Je venais d'en pédaler une longue shot quand je suis entré, sans même reprendre mon souffle, dans cette petite épicerie du village de Dunham...

— Vous me donnerez un morceau de Jalsberg!

— Ah, vous l'avez reconnu! Vous connaissez le Jalsberg! Quel fromage, hein! Vous avez de la chance d'être entré ici, vous savez c'est pas dans tous les villages...

Je l'ai regardé comme un ours polaire doit regarder un toaster...

— C'est pourtant un fromage très commun, ne nous énermons pas! Un fromage un peu trop pâteux, et sans aucun intérêt pour qui tripe vraiment fromage...

— Ben voyez, s'obstina l'épicier, je ne suis pas de votre avis! Je préfère le Jalsberg à tous les cheddars...

Evidemment! Si vous considérez le cheddar comme du fromage, je n'ai plus rien à ajouter... Au fait, avez-vous du pain?

— Derrière vous...

— Ou cela?

— Mais là, sur la tablette! —

— Quoi, cette chose! Du pain! Comme c'est curieux!

— Si ce n'est pas du pain, qu'est-ce que c'est?

— Je me le demande... du mastic?

J'ai aussi acheté du lait et quelques fruits. Je n'eus que la rue à traverser pour aller casser la croûte sur les marches de l'église où ma collation terminée, j'ai laissé bien en vue, avant de repartir, les croûtes du Jalsberg et le carton de lait vide.

C'est pas pour me vanter, mais quand je m'y mets vraiment, c'est difficile d'être plus con que moi. Et d'être con ne me suffit pas. Faut que je sois cheap en plus. Faut, que d'une manière ou l'autre, je touche le fond. Après je remonte. C'est ce que j'appelle mon principe « d'Archimède »: tout corps plongé dans la chose subit une poussée de bas en haut, égale au volume de... etc., et eureka.

Pourquoi donc je vous raconte tout cela? Ah oui, c'était pour vous dire que même si c'est difficile d'être plus con que moi quand je suis fatigué et malade, c'est tout de même pas impossible!... Comme va d'ailleurs le montrer la suite de cette randonnée...

Mais d'abord permettez-moi une parenthèse touristique-philosophique... Après Dunham, j'ai pris, à gauche, l'abrupt chemin qui coupe vers le lac Selby. Si vous n'avez rien à faire, un de ces prochains dimanches, je vous invite à parcourir, à pied s'il le faut, ces deux ou trois kilomètres qui offrent, dans un mouchoir pour ainsi dire, ce que la nature fait de mieux, et ce que l'homme fait de pire...

En haut de la côte, le paradis. Je vous assure, le paradis... même qu'au lieu d'un unique pommier, il y en a des milliers. Et le ciel en plus, et les montagnes, et peut-être, si vous ne passez pas trop vite, un chien qui viendra vous sentir les mains...

En haut donc, le paradis. Et en bas, le petit lac Selby. C'est à peu près le seul lac de la région, et l'endroit rêvé pour observer-on entre ici dans la partie hautement philosophique de l'excursion-pour observer, disais-je, que l'eau, si indispensable à la vie, a aussi, hélas, la propriété de rendre l'homme complètement gaga. C'est au bord de l'eau que l'homme construit les plus laids de ses bungalows. C'est aussi au bord de l'eau, qu'il perd toute dignité en invitant son beau-frère Gaston à un tournoi de fers.

Le lac Selby a ceci d'unique, d'être un îlot de laideur dans un décor magnifique. Ce qui vaut mieux, je vous ferai remarquer, que le contraire, comme dans les Laurentides, où il y a des lacs partout et une multitude de beaux-frères Gaston qui jouent aux fers, ou de cousins Jean-Raphaël qui font de la planche-à-voile, ce qui revient à peu près au même...

Fin de la parenthèse touristique-philosophique. Continuons notre chemin, après le lac Selby... Pour la circonstance, un chemin de terre qui devait me mener chez des amis, où j'avais prévu de faire étape.

C'est alors que je fis un flat. J'en fis même deux du coup, à l'avant et l'arrière, moi qui n'en fais jamais. N'ayant rien pour réparer, j'ai marché. Un kilomètre, deux... Et il en restait à peu près autant pour arriver chez mes amis, lorsque, un peu fatigué, j'avisai ce qui me sembla être un brave homme.

Un brave homme est un homme qui est assis sur sa galerie, les bras croisés, et qui répond aimablement au salut des étrangers. Ce que fit celui-là.

— Bonjour monsieur V... (je venais de lire son nom sur sa boîte à lettres)

— Bonjour!

Je lui racontai ce qui m'était arrivé. Je lui dis où j'allais, et avec un coup d'oeil vers son camion qui était dans l'allée: « Ça ne vous prendrait guère plus de dix minutes pour me conduire et revenir. Je vous dédommagerais... »

Le brave homme aurait pu me répondre non de vingt façons. Non, il attendait un téléphone important. Non, le camion était en panne. Non n'importe quoi... Au lieu de cela, il m'a dit simplement, en faisant un rond avec sa bouche:

— Non!...

Comme j'attendais la suite, il a répété, cette fois en avançant un peu la tête:

— Non!

Je ne lui ai pas demandé pourquoi. J'ai compris d'un coup tous ses « parce que ». Parce que mon drôle d'accent, parce que mes shorts, parce que mon bandeau dans les cheveux, mais surtout, surtout parce que c'était mardi après-midi, que je devais bien avoir 40 ans, si c'était pas plus, et pourquoi je travaillais pas, hein? Qu'est-ce que je foutais sur un bicyclette à mon âge?

Je sais bien ce que vous pensez, allez! Vous pensez à une sorte de justice immanente. Comme si ce brave homme-là avait été placé sur mon chemin, pour me punir d'avoir écoeuré l'épicier à Dunham et d'avoir salopé les marches de l'église...

Vous faites de ce brave homme, en quelque sorte, l'envoyé de Dieu!...

Et c'est bien le choix inattendu que vous laissez cette chronique.

Je vous laisse le choix entre croire à la justice divine. Ou croire à la connerie universelle.

TAPIS D'ORIENT À VENDRE

Le président de notre compagnie revient d'Iran après un séjour de 4 mois, pendant lequel il a sélectionné lui-même, à la pièce, une superbe collection de tapis et carpettes d'Orient. Nous venons tout juste d'ouvrir ce nouvel arrivage, dont la beauté et la variété sont indescriptibles. Découvrez l'art de l'Iran grâce à la collaboration de H.A.M. of Iran, réputée à travers le monde. Nous sommes fiers de vous présenter cette rare collection regroupant plus de 2 000 tapis et carpettes de Perse et d'Orient.

LA PLUS BELLE ET LA PLUS GRANDE VENTE AU CANADA DEPUIS 1968

Cette collection fabuleuse comprend quelques-uns des plus beaux chefs-d'oeuvre du monde en tapis, carpettes, tapis de passage, pièces murales et pièces décoratives importées d'Orient, que nous avons choisis avec le plus grand soin. Ces oeuvres d'art donneront de la classe à votre intérieur. Vous pourrez effectuer vos achats à l'occasion de notre

LIQUIDATION DE FIN D'ÉTÉ

Vous avez retardé cet investissement et ce plaisir suffisamment longtemps. Passez voir ces oeuvres d'art le

Vendredi 30 août, de 10 h à 21 h
Samedi 31 août, de 10 h à 18 h

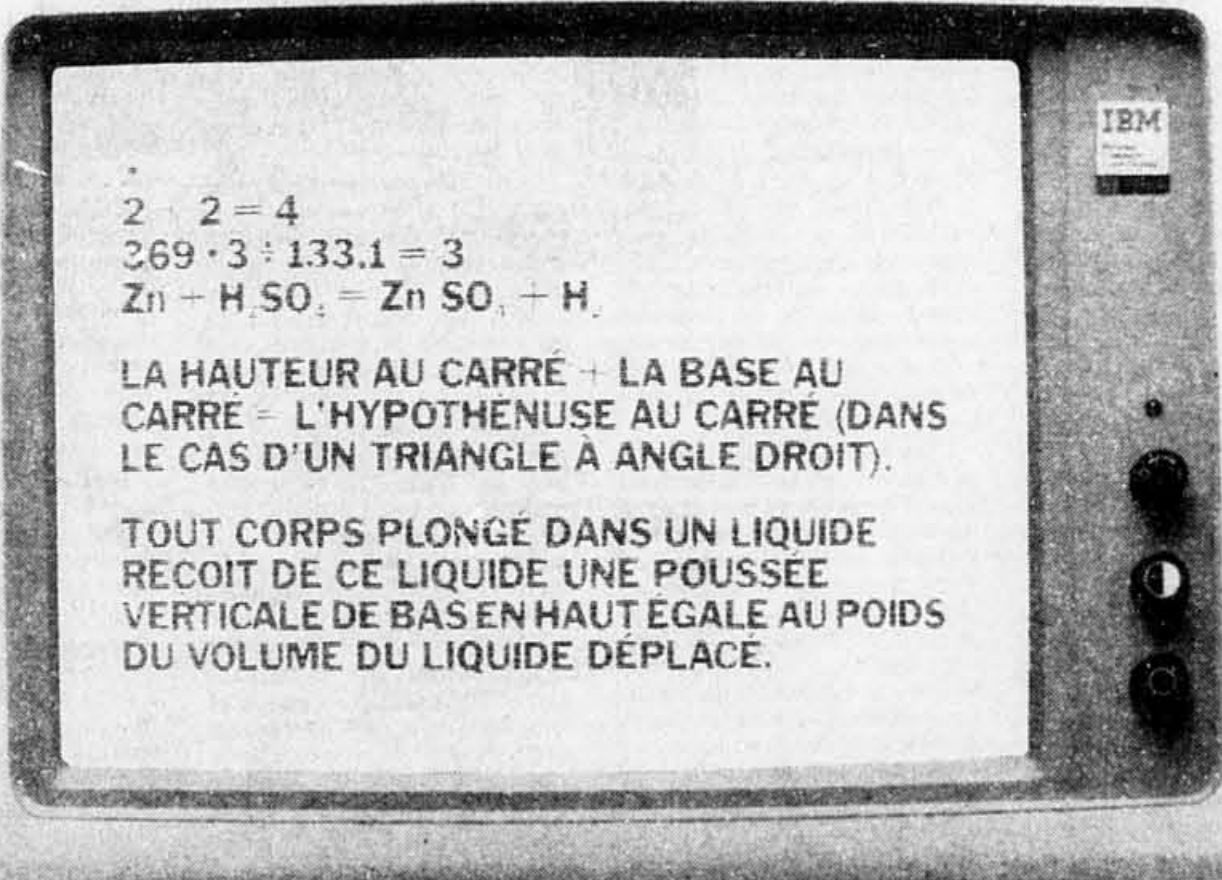
Au fil des 17 dernières années, les consommateurs ont appris qu'ils pouvaient acheter avec **CONFIANCE** chez nous. Même si vous n'achetez pas de tapis, nous nous ferons un plaisir de vous montrer cette sélection exceptionnelle comprenant des Mohtashamk, Naien, Isfahan soie et duvet de chèvre, Imperial Tabriz, Taba Tabriz, Qum soie, Ardebile, Joshgan, Bakhtiary, Birjand, Kashmir, Mazlagan, Seneh et un vaste choix de tapis du Pakistan, du Cachemire et de l'Inde. Ces pièces enchanteront l'amateur d'art et le fervent de décoration, tout exigeant et soucieux d'économie qu'il soit. Par expérience, nous vous suggérons fortement de ne pas remettre à plus tard l'achat d'un tel tapis. Voici quelques exemples:

Dures (tapis indien) 9 x 12 **485 \$**
Shiraz (tapis d'Orient) 10 x 7 **785 \$**
(Pas plus de 1 par famille)

HOLIDAY INN — SALONS E et D

Centre-ville — Montréal
420 ouest, rue Sherbrooke

Une division de Keshmiri Holding Co. Ltd.



2 + 2 = 4
369 · 3 ÷ 133.1 = 3
Zn + H₂SO₄ = ZnSO₄ + H₂

LA HAUTEUR AU CARRÉ + LA BASE AU CARRÉ = L'HYPOTHÈNUSE AU CARRÉ (DANS LE CAS D'UN TRIANGLE À ANGLE DROIT).

TOUT CORPS PLONGÉ DANS UN LIQUIDE REÇOIT DE CE LIQUIDE UNE POUSSÉE VERTICALE DE BAS EN HAUT ÉGALE AU POIDS DU VOLUME DU LIQUIDE DÉPLACÉ.

Pour les devoirs des petits et des grands.

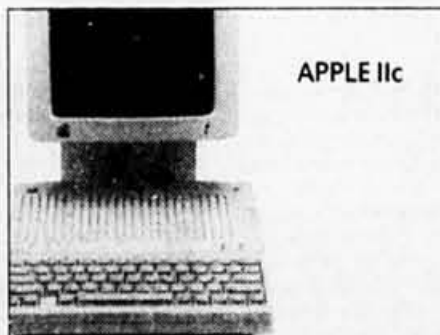
Les prix avantageux proposés par Innovations en Informatique vous permettent de choisir l'ordinateur qui convient le mieux à vos besoins et à ceux de vos enfants. Il est possible d'utiliser de nombreux logiciels, dont celui de traitement de textes, avec tous les systèmes. Faciles à apprendre, ils vous permettront de remettre des devoirs plus soignés.



MACINTOSH

Un ordinateur rapide et très facile à comprendre et à utiliser. Certains systèmes sont des démonstrateurs. Mémoire vive de 128 Ko, lecteur de disquettes intégré, moniteur, souris et sac à poignées pour le transport.

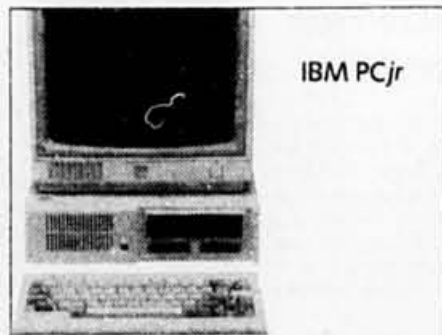
1995 \$



APPLE IIc

Un ordinateur polyvalent avec lequel on peut utiliser plus de 10 000 logiciels actuellement sur le marché. Mémoire vive de 128 Ko, lecteur de disquettes intégré, moniteur et socle.

1439 \$



IBM PCjr

Un système puissant en mesure de fonctionner avec la plupart des logiciels conçus pour le PC. Mémoire vive de 128 Ko, lecteur de disquettes intégré et deux jeux: Mineshaft et Crossfire.

795 \$

PORTE DISQUETTES
contient 50 disquettes de 5 1/4 po. **14,95 \$**

DISQUETTES MAXELL DSDD ET SSDD.
L'achat de deux boîtes donne droit à un sac de sport Maxell gratuit.

L'offre se termine le 28 septembre 1985, ou à l'épuisement des stocks. Certains systèmes sont des démonstrateurs.

INNOVATIONS EN INFORMATIQUE

La où tout devient logique

SIMPSON
POINTE-CLAIRE: 694-4550

LA BAIE
CENTRE-VILLE: 288-7521

AVANT DE GAGNER PARIS LE 18 SEPTEMBRE

Lucien Bouchard en tournée au Canada

■ CHICOUTIMI (PC) — L'ambassadeur du Canada en France, Lucien Bouchard, entreprendra sa carrière à Paris le 18 septembre. Préalablement, il effectuera une tournée des provinces anglophones du Canada. Cette visite requiert actuellement toute l'attention de M. Bouchard.

Pour l'avocat devenu diplomate, cette tournée devrait en quelque sorte calmer les esprits des anglophones qui ont accueilli avec un grain de sel sa nomination. M. Bouchard avait travaillé dans le camp du Oui lors du référendum de 1980.

« Je veux rassurer tous les Canadiens et leur dire que j'assumerai ma mission avec loyauté. Cependant, cela ne veut pas dire que j'oublierai le Québec. Ils devront comprendre cela », a mentionné M. Bouchard, hier.

Devant les membres du Cercle de presse du Saguenay, l'ambas-

sadeur du Canada à Paris soutenu qu'il croit fermement à un fédéralisme renouvelé comme moyen de raffermir les liens entre Canadiens.

D'emblée, il reconnaît qu'un avocat de Chicoutimi qui devient ambassadeur à Paris ça sonne très drôle à Toronto. Ainsi, il ira dire aux anglophones que Brian Mulroney n'a pas créé de précédent en le nommant ambassadeur à Paris puisque ses prédécesseurs n'étaient pas non plus issus de la profession.

D'ailleurs, le diplomate est d'avis que les règles politiques changent. Sa principale préoccupation à titre d'ambassadeur du Canada à Paris concerne l'économie. La réduction du déficit de la balance commerciale du Canada par rapport à la France sera aux premières lignes de l'agenda de Lucien Bouchard dès son arrivée dans la Ville Lumière.

Grève à Air Canada: inutile et futile

Chez Air Canada, tant à la direction qu'au syndicat, on semble sérieusement envisager la possibilité d'une longue grève. Disons-le dès maintenant: une longue grève serait tout à fait déraisonnable et inutile. Il faut connaître la situation nouvelle où se trouvent les compagnies aériennes depuis l'annonce de la déréglementation pour comprendre la futilité d'un tel combat.

Au ministère des Transports, on a annoncé un livre blanc sur la déréglementation, prévoyant un certain nombre d'avantages pour le public voyageur et négligeant totalement d'apprécier les conséquences néfastes sur le milieu. C'est pourquoi le ministère n'interviendra pas dans le débat, même s'il est le premier responsable de la situation: il n'est pas prêt à agir et il veut que les concurrents définissent les règles du jeu selon les critères de la libre entreprise.

Le ministère est justifié de ne pas intervenir si les transports représentent une industrie comme les autres au Canada; il serait justifié d'intervenir, cependant, si les transports représentent un service aux Canadiens. Comme cette préoccupation ne semble pas l'effleurer, il laissera se faire la guerre de l'aviation commerciale selon des règles qu'il ne connaît même pas.

Air Canada croyait, il y a quelques semaines, que les syndicats pareraient une entente de principe acceptée bien auparavant par les agents de bord. Les syndicats devaient comprendre, en effet, que les conditions offertes ne pouvaient pas être meilleures dans un contexte donné. Ce contexte, le voici.

Aux États-Unis, les grandes compagnies qui traversent convenablement la dure période d'adaptation à la déréglementation ont su trouver des accommodements avec leur personnel: c'est le cas d'American Airlines, de United et de Delta. Les compagnies qui connaissent des difficultés sont celles qui n'ont pas su s'adapter; on pense à Eastern, à Pan American et à TWA. Ces compagnies n'ont même pas à répondre à des besoins de service: elles se partagent toutes une clientèle que de nouveaux transporteurs cherchent à leur enlever par une politique de bas prix.

Ces nouveaux transporteurs, comme People Express, n'ont rien inventé: pour baisser leurs prix, ils baissent leurs coûts. Ce qui signifie que leur personnel travaille plus fort pour moins cher. Et ils ne manquent pas de personnel, ni chez les pilotes ni chez les agents de bord.

En demandant à ses agents de bord de travailler cinq heures de plus par mois, sur une base volontaire, Air Canada exige moins que CPR et que ses autres concurrents. Et le personnel sait fort bien que c'est là une exigence minime. Et le personnel sait fort bien qu'il devrait accepter de faire davantage ailleurs. Pourquoi alors s'en prendre à Air Canada?

Parce que c'est une société d'État? Qu'on la privatise au plus tôt: le ministère des Transports aura alors le droit de s'en laver les mains. Parce qu'on veut se protéger contre les autres? Trop tard: le mouvement est lancé, tout le monde devra suivre.

Bien sûr, d'autres éléments de négociation font problème: en dehors des conditions salariales, où la compagnie pourrait revoir ses offres à la hausse pour une année ou l'autre de la convention, les autres pierres d'achoppement doivent être considérées dans un contexte global qui semble échapper aux négociateurs. Ce n'est pas vrai que l'on peut exiger de travailler moins pour plus cher dans un milieu concurrentiel. Ceux qui réussissent le mieux sont ceux qui travaillent plus pour moins d'exigences, au moins temporaires.

Le conflit d'Air Canada concerne toute la population. Pas à cause d'une insécurité maladroite qui se propage alors que les accidents d'avion se multiplient: l'intervention gouvernementale devrait servir à signifier une préoccupation sociale, non à confirmer un climat d'insécurité. Mais la réflexion sociale concerne tout le monde: pour avoir plus, il faut donner plus, tout simplement. À Air Canada comme ailleurs.

Jean-Guy DUBUC

Nouveaux heurts en Afrique du Sud

Nouveaux affrontements, hier en Afrique du Sud entre policiers et manifestants, à l'occasion d'une marche pour la mise en liberté de Nelson Mandela, chef du Congrès national africain, emprisonné depuis de nombreuses années. Ces incidents surviennent après l'arrestation du fils de l'évêque Tutu, qui a précédé de quelques jours la mise aux arrêts du révérend Allan Boesak, l'un des leaders les plus en vue du mouvement d'opposition au gouvernement et organisateur de la marche pour la libération de Mandela.

Washington a protesté contre l'arrestation du pasteur Boesak. Ceux qui s'étaient déclarés modérément encouragés par les propositions générales de réforme contenues dans le discours du 15 août du président Botha, mais qui les jugeaient trop vagues, ont de bonnes raisons de se montrer déçus des applications pratiques du programme. Loin de donner la parole aux opposants, Pretoria les enferme.

Même la Grande-Bretagne, qui reste, avec les États-Unis, la plus hostile aux sanctions économiques, se montre favorable à l'élargissement sans condition de Nelson Mandela. Au cours d'une émission de la BBC, Lady Young, ministre responsable pour les affaires du Commonwealth, déclarait textuellement le soir du 15 août: «Nous aurions voulu que Nelson Mandela fût relâché sans condition». Propos qui ne contredit nullement, d'ailleurs, l'opinion souvent exprimée par le chef du Foreign Office, Sir Geoffrey Howe.

La Grande-Bretagne reste opposée à des sanctions économiques, parce qu'elles «constitueraient une réponse totalement négative». Les milieux hostiles aux sanctions arguent aussi qu'elles ne peuvent qu'aggraver le sort des travailleurs noirs. Sur ce point précis s'expriment, avec plus ou moins de nuances, toutes les opinions.

Qu'est-ce qu'une «réponse totalement négative»? Le gouvernement d'Afrique du Sud reconnaît si bien qu'une pression anormale s'exerce sur l'économie du pays qu'il suspend toutes les transactions boursières jusqu'au 2 septembre. La monnaie se dévalue et le prix de l'or augmente. Le boycottage des établissements commerciaux tenus par les Blancs a des conséquences diversement évaluées.

S'il se note un certain fléchissement dans le soutien américain au président Botha, l'administration Reagan ne semble nullement disposée à adopter une ligne dure. Elle se résignerait peut-être à des sanctions mineures sous la pression du Congrès et de l'opinion.

Même les milieux les plus conservateurs restent divisés sur l'attitude à adopter. Les affirmations du prédicateur Jerry Falwell, dépeignant l'évêque Tutu comme un farceur, ont tellement choqué que Falwell a dû atténuer sa déclaration.

Dans son allocution à la radio samedi dernier, le président Reagan a comparé l'évolution de la situation en Afrique du Sud à la déségrégation dans son pays en 1960.

Il reste à savoir si les États-Unis ont la volonté de peser assez fort sur le gouvernement Botha pour que l'exemple entraîne assez loin et assez vite.

Guy CORMIER



Droits réservés



Marcel Adam

Le PQ est devenu un parti opportuniste et hypocrite

La campagne pour le choix d'un successeur à René Lévesque confirme que le Parti québécois est devenu un parti comme les autres, mais en plus hypocrite.

Sa principale préoccupation est dorénavant de demeurer au pouvoir; aussi est-il prêt à tous les accommodements avec sa raison d'être afin de ne pas risquer de la perdre.

C'est pourquoi le chef sortant et le congrès de janvier décideront de ne pas faire porter la prochaine élection générale sur la souveraineté du Québec.

On ne peut reprocher au gouvernement péquiste de tenir compte du résultat du référendum de 1980 et de ne pas infliger au Québec une nouvelle guerre fratricide en lui demandant de se prononcer encore une fois sur cette déchirante question.

Encore que si le gouvernement péquiste avait respecté autant qu'il le dit la volonté des Québécois il aurait dû, logiquement, ou bien éliminer de son programme son objectif souverainiste, ou bien démissionner pour continuer en toute liberté à promouvoir son projet.

Il a choisi plutôt de mettre temporairement entre parenthèses son option et de promou-

voir l'autonomie du Québec pour le rendre de plus en plus souverain, afin de conserver le pouvoir.

La course à la présidence reflète la contradiction dans laquelle le gouvernement et le parti péquistes se sont mis en tentant de ménager à la fois la chèvre et le chou.

Les candidats qui croient avoir des chances de prendre la direction du parti et du gouvernement ont tous professé leur foi en l'option souverainiste du parti, mais ils redoutent comme la peste de s'étendre sur le sujet. Ils font penser aux croyants qui trouvent risqué de trop afficher leur foi dans un milieu pluraliste.

Chacun invoque le respect de la volonté des Québécois pour justifier ses réticences à traiter de la question qui est à l'origine de son allégeance au Parti québécois et de son entrée en politique active. Tous parlent d'abondance de tout, sauf de cela, comme s'ils voulaient faire oublier, du moins pour un temps, ce qu'ils ont et ce qu'ils visent.

La logistique de cette course à la chefferie est elle-même organisée de manière à empêcher que dans les assemblées régionales soit débattue l'option péquiste et que les candidats soient forcés d'afficher

leurs vraies couleurs et leurs intentions réelles.

À vrai dire on ne reconnaît plus le Parti québécois. Naguère un parti idéologique, le PQ d'avant la scission n'aurait jamais toléré que soit escamotée de la sorte la question de fond, que les militants soient empêchés d'en débattre et d'aller au fond des choses.

Dans le passé le PQ était une formation prosélytique, formée de missionnaires dévoués corps et âme à la promotion de l'idéal souverainiste. L'important n'était pas d'accéder au pouvoir mais de convertir tous les Québécois à l'idée souverainiste.

Mais la pureté doctrinale n'a pas survécu à l'exercice du pouvoir. L'objectif prioritaire maintenant est d'y demeurer. Et ceux qui aspirent sérieusement à diriger le parti finissent avec l'option fondamentale, sous prétexte de respecter la volonté populaire.

Jean Garon dit qu'on peut «être souverainiste sans être séparatiste». Pauline Marois affirme que la souveraineté est d'abord et avant tout «un choix personnel et une orientation du cœur», la flamme qui orientera toujours la marche en avant du parti.

Pierre Marc Johnson joue sur les mots en disant que lorsqu'il

est entré au PQ il était question de souveraineté-association et non d'indépendance (pourant il se dit toujours solidaire de l'article 1 du programme qui projette de réaliser «la souveraineté du Québec» — sans mentionner l'association); il affirme de plus que la souveraineté sans le développement économique est une chimère.

Ces étreintes réservées à l'endroit de l'option souverainiste sont bien sûr enrobées d'un noble prétexte: respecter la volonté et le cheminement des Québécois. Ils ne sont pas prêts pour la souveraineté? Alors ne leur en parlons plus. Jusqu'au jour où ils se seront convertis d'eux-mêmes.

Il est difficile de ne pas voir dans cette attitude un opportunisme politicien, identique à celui que l'on trouve ordinairement dans les vieux partis.

On comprend que dans les circonstances la campagne soit terne. On a l'impression que le show est arrangé, que les principaux acteurs sont masqués et jouent un rôle de composition.

Nous assistons en fait à la répétition du grand jeu de dupes auquel seront convoqués les Québécois quelque temps après la fin de cet exercice de mystification politique.

REVUE DE PRESSE

Remaniement acceptable

Le premier remaniement ministériel auquel s'est livré le premier ministre Brian Mulroney démontre qu'il a été assez habile pour reconnaître les carences et le talent qui existaient au sein de son cabinet. Malgré tout, il a su, comme toujours, faire preuve de prudence.

Certains jugeront qu'il a fait preuve de faiblesse en refusant de reconnaître que certains de ses ministres méritaient un simple congédiement. Peut-être croyait-il qu'on aurait tout simplement mal perçu un premier ministre qui congédie un de ses principaux adjoints moins d'un an après sa nomination.

Suzanne Blais-Grenier, qui s'est révélée un désastre au portefeuille de l'Environnement, fut la première bénéficiaire de la magnanimité de M. Mulroney. Plutôt que de l'évincer, le premier ministre lui a accordé une autre chance en qualité de ministre junior aux Transports. De façon à ce que cette déchéance ne soit pas perçue comme un recul pour la représentation québécoise, deux autres ministres de cette province ont été promus: Benoît Bouchard au Secrétariat d'État et à la Consommation, et

Michel Côté au Comité des priorités et à la Planification, tout en conservant les Postes, le pauvre.

Un autre des proches de M. Mulroney, Elmer MacKay, abandonne les bureaux du Solliciteur général où il a fait au moins deux erreurs de jugement.

M. MacKay, malgré ses carences, a également été promu membre du cabinet restreint. Telle est la récompense offerte à celui qui a abandonné son siège de député pour permettre à M. Mulroney de siéger au Parlement.

Tout indique que M. Mulroney a voulu se donner plus de recul avant de juger des performances de ses principaux ministres. Certains d'entre eux sont également passibles de reclassement. M. Mulroney, un jour ou l'autre, devra prendre les difficiles décisions qu'il a évitées jusqu'à maintenant. (The Vancouver Sun)

Le lobby du tabac

Ernest Hemingway affirmait qu'il n'existe qu'une différence entre riches et pauvres: les premiers ont plus d'argent que les seconds.

Lorsque les bien-nantis se plaignent de difficultés financières, méritent-ils notre sympathie?

Pourquoi pas? Lorsqu'ils ont bâti leurs richesses sur une substance qui est au centre d'une controverse nationale et qui, à n'en pas douter, représente un danger grave pour la santé, sont-ils toujours aussi dignes de sympathie? Peut-être, mais certainement pas les producteurs de tabac du pays qui réclament un appui financier de notre gouvernement, demande malheureusement favorisée par le ministre fédéral de l'Agriculture.

À mesure que les dangers du tabagisme ont été dénoncés, la demande pour les producteurs de tabac du sud de l'Ontario a fléchi. En une seule année, de 1984 à 1985, cette demande a décliné de 20 p. cent. Cette baisse a frappé ces producteurs aussi durement que la crise minière en Colombie-Britannique.

Les producteurs de tabac désirent combattre ce déclin par la création d'un office national de commercialisation semblable à ceux mis sur pied pour la mise en marché des produits laitiers et des oeufs. Cet organisme fixerait les prix et ferait la promotion du tabac canadien qui, à l'instar de tous les autres produits, fait face à une dure concurrence de la part du Tiers-monde.

Les producteurs de tabac, tout comme les manufacturiers de cigaretttes, soumettent que, tout en dénonçant le tabagisme, les gou-

vernements retirent d'immenses profits de cette industrie. On estime que les taxes provenant du tabac ont rapporté \$3 milliards au fédéral, l'an dernier, soit 10 p. cent du déficit budgétaire du pays. Les représentants de l'industrie prétendent que c'est la taxation — qui représente jusqu'à 70 p. cent du prix de détail des cigarettes dans certaines provinces — qui a provoqué une réduction de la consommation, et non pas les dangers que représente le tabagisme.

Les producteurs préféreraient qu'une partie de ces revenus en taxes serve à accroître leurs profits, alors qu'une partie de ces agents sert plutôt à financer les campagnes anti-tabac. Le gouvernement ontarien, lui, compense un peu ce fardeau fiscal en subventionnant l'Institut de recherche sur les maladies du tabac.

Il n'en demeure pas moins que le gouvernement fédéral doit éviter d'accorder un blanc-seing à cette industrie.

Il est normal qu'une certaine sympathie soit de mise à l'endroit des producteurs de tabac, advenant qu'ils ne puissent régler leurs problèmes. Il est tout autant de mise de sympathiser avec le gouvernement s'il ne tend qu'une main vide à ces mêmes agriculteurs.

(Traduits par la Presse Canadienne)

À terme, le Québec serait appelé à disparaître

Par la résolution du complexe obsidional dont souffrait le gouvernement québécois et l'élection d'un nouveau premier ministre à Ottawa, l'an dernier, ayant pour résultat la déspécialisation des relations triangulaires Québec-Paris-Ottawa, la concrétisation du projet sanghorien d'une francophonie gigogne paraît enfin réalisable.

Ce club de pays partiellement ou entièrement de langue française semble être le seul viable à la préservation et la promotion de la langue et de la culture francophone.

Au sein de la fédération canadienne, le temps où les esprits de minarets bloquaient les dossiers importants semble bel et bien révolu. Québec aura donc sa propre représentation à l'intérieur du forum francophone, ambassade qui lui était interdite durant le règne de Pierre Trudeau. Paris attend maintenant que soit nommé le successeur de René Lévesque pour convoquer le sommet francophone, vraisemblablement au début de 1986.

Au Québec, certaines enclaves intellectuelles ne cachent pas leur désarroi face au déclin mondial des français. De plus, avec la dénatalité, on assiste ici à une décroissance de la population d'expression française. Par nos séjours en France, on se rend compte de la place qu'occupe désormais la culture anglo-saxonne, notamment sur les ondes. Et la lecture de nombreuses publications françaises déconcerte tant les anglicismes y font bonne figure.

Le temps des déclarations cocardières est maintenant terminé. L'interfécondation linguistique résultera de la réunion de pays menacés de louisianisation, tel le Québec, et de pays potentiellement puissants par le nombre de leurs locuteurs: ceux d'Afrique sud-saharienne. Dans un premier temps, il pourrait s'agir de sauver la France d'elle-même.

Mais pour l'instant, tout donne à penser que l'embellie n'est pas en vue. Les Québécois forment seulement deux pour cent de la population nord-américaine. À terme, avec la sénescence de la population et la dénatalité, nous sommes appelés à disparaître de la carte. Dès lors, ce problème posé, la campagne au leadership du Parti québécois semble mal ciblée. Les vaines tentatives de certains candidats pour ressusciter le cadavre

séparatiste soixantedixard constitue, en fait, un oreiller de paresse.

Le Québec est une société se refusant à la tutelle des concepts. Bien des politiciens en perte de vitesse n'ont pas voulu ou n'ont pas pu accepter cette réalité. Une politique de soutien à la natalité, en concomitance avec une politique du plein emploi devrait être le point de mire du gouvernement.

La concertation des efforts vers ces objectifs favorisera, à tout le moins, le renouvellement sans heurt des générations.

Par ailleurs, le Québec compte des centaines de milliers d'analphabètes, incapables d'identifier et d'isoler les lettres, et d'illettrés fonctionnels, dont le niveau de lecture et d'écriture ne leur permet pas d'accomplir les tâches les plus ordinaires de l'existence. Qu'en-tend faire le prochain premier ministre pour eux? En outre, ne faudrait-il pas une véritable politique visant à développer le goût de la lecture chez les jeunes? Ces derniers délaissent l'écrit pour le petit écran, et les réseaux anglophones.

Ne sait-on pas, à Québec, que l'acculturation est le premier stade de l'assimilation?

Le silence des candidats à la présidence du Parti québécois à propos des dossiers brûlants de l'heure: la participation possible du Canada, donc, partant, du Québec, à l'initiative de défense stratégique (IDS) et le contentieux des pluies acides, étonne au bas mot. Allons-nous collectivement convertir nos laboratoires gouvernementaux, universitaires et privés en succursales du Pentagone?

Deux cent cinquante mille emplois, soit dix pour cent de la main-d'œuvre québécoise, sont directement ou indirectement reliés à l'industrie forestière. A maints niveaux ces emplois sont menacés, ainsi que notre capital ligneux (or vert), notamment par les pluies acides. Pourtant, en réalisant le livre blanc sur la politique forestière (publié en juin dernier), le gouvernement a réalisé le tour de force consistant à bannir toute allusion aux précipitations acides...

Les salamalecs n'ont pas de cesse au Parti québécois. Face à l'écheveau de problèmes qui gangrènent le Québec, le temps n'est plus aux sermons sur la montagne mais au travail. Que ceux qui occupent encore un poste s'y mettent ou prennent congé.

Louis-Henri COMTE
Montréal

Précisions sur l'Afrique du Sud

Je désire me référer à deux articles publiés dans LA PRESSE. Le premier, en date du 7 août 1985: «Mgr. Tutu défie l'état d'urgence», rapportait les incidents qui se sont déroulés à la résidence de Mme Winnie Mandela. Je pense qu'il est seulement juste envers vos lecteurs qu'ils aient un rapport concis des événements.

Pour faire suite au boycottage d'une école et d'une descente faite dans un magasin d'alcool, une foule d'environ 50 personnes s'est réunie devant la résidence de Mme Mandela, brandissant des affiches et des couteaux, des pioches, des pelles et d'autres outils.

La foule se mit à lancer des pierres sur la police sud-africaine qui avait été appelée sur les lieux. Une bombe à essence leur a été lancée, obligeant, en revanche, la police à user de balles de caoutchouc.

Un certain nombre de gens s'enfuirent dans la résidence. Pour les en faire sortir, la police utilisa des gaz lacrymogènes. Un total de 19 hommes et 11 femmes furent arrêtés et accusés de violence publique. Après l'incident, 7 bombes à essence et 25 litres de gaz furent trouvés. Durant ce temps, Mme Mandela était à Johannesburg pour suivre des traitements médicaux.

L'autre, publié dans LA PRESSE du 14 août 1985, intitulé «Prétoria n'apportera pas de réforme fondamentale à sa politique raciale» rapportait le bombardement et l'incendie de la résidence de Mme Mandela. À ceci, je voudrais ajouter que le feu a été mis sous contrôle par la police de Brandfort et par les voisins de Mme Mandela. Un officier senior a été nommé pour étudier l'incident. Aucun groupe n'a, jusqu'à présent, admis responsabilité dans cette affaire.

J'espère que ces quelques ajouts serviront à mettre les événements en perspective.

W.J.V. BAKER
Consul d'Afrique du Sud
à Montréal

Cotisation abusive

Je suis un étudiant du Collège de Rosemont. Je viens d'aller payer mes frais d'inscription pour l'année scolaire qui débute ces jours-ci. Je suis choqué de voir que sur les 37\$ de frais, il y en a 13\$ qui vont à l'association étudiante.

Je suis contre cette cotisation parce que l'association étudiante ne propose rien de constructif et de concret et elle ne fait rien pour défendre nos droits. En fait, les seules activités que fait l'association, ce sont des «parties».

La majorité des étudiants du collège ne sont pas d'accord avec cette association. L'an dernier, l'association a été obligée d'annuler plusieurs assemblées parce qu'il n'y avait pas assez d'étudiants présents. Alors pourquoi être obligé de payer une cotisation syndicale pour étudier?

Je proposerais plutôt la création d'un comité étudiant qui aurait pour fonction d'organiser des activités dans le collège.

Je serais d'accord pour payer les mêmes frais mais qui serviraient plutôt à augmenter le nombre de professeurs et la qualité de l'éducation.

Finalement, je blâme le gouvernement québécois d'avoir instauré le système des cotisations syndicales obligatoires parce qu'il brime la liberté d'expression et le libre choix des individus. Ce système injuste se retrouve également dans la fonction publique.

Robert RATELLE

Bel endroit où loger la CUM

M. Yvon Lamarre,
Président,
Comité exécutif
Ville de Montréal

Le service de la police de la CUM recherche actuellement un site sur lequel construire l'édifice devant abriter son quartier général. Les directions de la CUM et du service de sécurité publique n'écarteraient pas l'étude de tout édifice déjà construit pouvant répondre de façon satisfaisante aux normes architecturales et autres qu'elles ont établies.

Avant de concéder à la CUM le terrain de stationnement situé au coin des rues Viger et St-Denis, site envisagé par les directions impliquées, je vous invite à porter à l'attention des décideurs l'existence de l'ancien collège du Mont-St-Louis situé sur la rue Sherbrooke est, entre les rues Sanguinet et Hôtel-de-Ville. Non seulement l'emplacement de ce monument est-il exceptionnel, mais une fois restauré, ce grand témoin de l'histoire d'ici offrirait des espaces considérables répartis sur cinq niveaux.

Appartenant au cégep de Vieux-Montréal, l'oeuvre presque centenaire de Zephyr Resther fut sauvée d'une démolition certaine en 79 par les étudiants de l'institution et les citoyens du quartier. Désaffecté et laissé à l'abandon depuis dix ans, le monument ne peut souffrir davantage la dégradation due à l'incessante négligence des ministères de l'Éducation et des Affaires culturelles quant au déblocage des fonds nécessaires à sa restauration.

Connaissant votre intérêt pour les valeurs esthétiques et architecturales de la rue Sherbrooke, ne pourriez-vous pas demander aux directions de la CUM et du service de police d'étudier l'hypothèse de l'ancien collège comme lieu du futur quartier général?

Michel BEDARD
Montréal



Le Mont-Saint-Louis

Manque de médecins dans les régions éloignées du Québec

M. Chevrette a donné un sévère avertissement aux médecins pour la pénurie de médecins en régions éloignées, plus particulièrement en radiologie et en anesthésie à Rouyn-Noranda.

Mais, M. Chevrette, c'est votre propre gouvernement, il y a quelques années, qui a osé amener une diminution des postes de résidence visant la formation de médecins spécialistes, malgré le combat de toutes les fédérations de médecins (résident, omnipraticien, spécialiste) et les dirigeants des Facultés de médecine, qui s'opposaient à une telle orientation.

Le ministre des Affaires sociales d'alors, M. Pierre Marc Johnson, a fait fi des recommandations des étudiants en médecine, des fédérations et des doyens des universités, et a imposé son orientation en frappant lui aussi sur la table.

Quels beaux résultats? Plusieurs de mes confrères de classe ont été refusés en spécialité, juste-ment par la mise en application de cette nouvelle orientation qui visait une répartition des médecins en 60% d'omnipraticiens et 40% de spécialistes.

Maintenant vous avez l'audace de mentir à la population en disant que c'est la faute des médecins, s'il manque des anesthésistes et des radiologistes à Rouyn-Noranda.

M. Chevrette si vous aviez un peu de connaissance dans le système de santé au Québec, vous parleriez aussi du manque d'orthopédistes, même à Montréal et dans les environs, à Sherbrooke, à Drummondville, etc.

Aussi du manque d'anesthésistes dans les environs de Montréal, pas à 300 milles, mais à 40, 60 et 90 milles de Montréal.

Vous avez oublié, aussi, le manque de cardiologues dans des endroits aussi rapprochés que St-Hyacinthe (25 milles), Granby, Sherbrooke et autres, qui n'ont même plus un cardiologue à temps plein.

Mais dans quel univers vivez-vous donc, M. Chevrette?

De plus, vous dites qu'il y a 1200 omnipraticiens de trop au Québec. Mais où sont-ils? Je suis un jeune médecin et je peux vous dire que je travaille déjà plus de 70 heures par semaine, et qu'il y aurait encore du travail de disponible.

Savez-vous, M. Chevrette, que même Urgences Santé, à Montréal, n'a pas assez de médecins omnipraticiens pour remplir tous les quarts de travail disponibles. Alors, c'est quoi votre logique? Expliquez-vous, car elle semble très subtile.

Maintenant si on regarde ce qui a été fait, par votre gouvernement, pour amener les médecins en régions éloignées, qu'est-ce que l'on trouve?

Le bilan est bien triste, tout ce

que l'on retrouve, c'est une loi 27, matraque, avec comme objectif de diminuer de 30% le salaire des jeunes médecins qui n'ont pas en milieu éloigné, et ceci pour une période de 3 ans. Votre loi était tellement «bidon», que vous êtes obligés de revenir, quelques années plus tard, pour dire que le problème n'a pas changé. C'est vous-même qui avez avoué l'échec de votre gouvernement sur ce problème. N'est-ce pas assez beau? Quelles sont les innovations positives que vous avez suggérées depuis 1976? Etes-vous encore en voie de préparer une loi aussi matraque qu'inefficace?

Je m'explique vos propos tenus de la façon suivante: vous avez constaté votre inertie, votre incompetence et votre ignorance des dossiers en vous rendant en régions éloignées, et alors vous avez fait d'une pierre deux coups. Premièrement vous avez transféré l'agressivité des gens de régions éloignées qui vous étaient due en trouvant un bouc émissaire, par la suite vous avez jeté des propos incendiaires contre le bouc émissaire (les médecins) pour vous faire du capital politique, car présentement c'est rentable politiquement de critiquer les médecins.

Il est désolant de voir un ministre se faire du capital politique avec un problème aussi important que la santé des gens en régions éloignées.

Denis LAFLAMME, m.d.
Acton Vale

BILLET

Une divine différence

C'est peut-être le repos, du moins une certaine qualité de repos, qui marquera le mieux la différence entre la terre et le ciel.

Sur terre, pas de vrai repos sans nuit, la secourable nuit qui apaise et endort en gommant les discutables contours des êtres et des choses.

Au ciel, le repos se prendra plein jour, debout ou couché, avec ou sans sommeil — un jour lumineux et léger, tout strié de grandes coulées d'or et d'enchantement.

Sur terre, le repos reste imparfait parce qu'essentiellement passif, inerte, et imposant sa récurrence. Il s'apparente à une mort temporaire qui — tel un miséricordieux balancier — va et vient

sans cesse, noyant le jour dur dans la nuit douce.

Au ciel, le repos se fait constant, immobile, absolu; un repos qui longuement se prélassé, sans hâte ni honte, dans une vive lumière tissée d'amour et d'extase. Et tout au cœur de ce repos, on entend poindre une musique muette.

Ici-bas, il faut bien que le repos engourdisse s'il doit enfoncer, au creux d'un sommeil oublieux, les plaies trop précises d'un jour parfois pénible. Tandis que, là-haut, le repos devient mystérieusement fête sans fin, jour de joie, tout ruisselant de lumière, jour qui vit et vibre au soleil de l'Éternel Sourire...

Jean-François PELLETIER

ACUPUNCTURE

Réplique à M. Germain Leduc: «Pour éclairer un débat épineux» (LA PRESSE, 5 août 85).

Nous remercions M. Germain Leduc, député du comté de Saint-Laurent et porte-parole officiel de l'opposition pour les corporations professionnelles, d'avoir voulu éclairer le public sur le dossier de l'acupuncture au Québec (cf. LA PRESSE du 5 août 85).

Son étude se veut objective et elle l'est sur certains points; nous désirons corriger ou compléter les points litigieux.

Tel qu'il l'écrit, la France est un des pays qui reconnaît hautement l'acupuncture. Mais il faut aussi savoir qu'au milieu de ce siècle, les médecins se la sont appropriée de façon abusive. Ils avaient bénéficié, pendant des dizaines d'années, des écrits et de l'enseignement d'un éminent sinologue acupuncteur non-médecin, Georges Soulié de Morant; par la suite, ils l'ont simplement empêché de pratiquer dans les dernières années de sa vie sous prétexte qu'il n'avait pas la compétence d'un médecin... Abus de pouvoir au nom d'un pseudo-professionnalisme? Récemment, lors d'un séminaire

Nouveaux éclaircissements au débat

post-gradué pour les acupuncteurs québécois, le Dr Auteoche, médecin acupuncteur français, nous disait qu'un médecin moderne est handicapé pour apprendre l'acupuncture parce qu'il doit se défaire de toute la structure de pensée qui lui a été inculquée dans sa formation médicale; ceci afin de pouvoir parvenir à faire de véritables diagnostics fidèles à la pensée et à la logique qui sous-tend la médecine chinoise.

Aux États-Unis, les médecins tentent aussi de s'assurer le contrôle sur l'acupuncture. Ceci entraîne certaines aberrations comme dans l'État du Texas où une loi interdisait aux acupuncteurs non-médecins de pratiquer même s'ils avaient une formation de plus d'un millier d'heures; par contre, les médecins de cet État étaient reconnus aptes à bien pratiquer l'acupuncture même s'ils n'avaient aucune formation en acupuncture! Heureusement, la Cour des États-Unis du District du Sud du Texas, a tenu tête au lobbying médical et a statué que les lois qui limitent la pratique de l'acupuncture aux médecins sont inconstitutionnelles en limitant les droits des patients (1).

M. Leduc mentionne que tous les médecins américains peuvent pratiquer l'acupuncture moyennant un minimum de 100 à 300 heures de cours. C'est encore pire que ça: seulement 7 États exigent que les médecins soient formés en acupuncture ou encore passent un examen avant de pouvoir pratiquer (?). Ça nous donne une idée de la mentalité qui règne chez les dirigeants du corps médical américain (et ce n'est pas très loin de chez nous...).

Contrairement aux propos de M. Leduc, ce ne sont pas 8 mais bien 9 États qui reconnaissent la pratique autonome de l'acupuncture par des non-médecins. De même, ce ne sont pas 8 mais bien 11 États qui reconnaissent cette pratique par des non-médecins sous la supervision plus ou moins directe d'un médecin; cette supervision peut être très atténuée comme c'est le cas pour les États du Maryland et du Massachusetts où la pratique par des non-médecins est pratiquement autonome (?). Les renseignements de M. Leduc ne sont pas à jour (1973) mais ils nous permettent de constater que, malgré le lobbying politique des corporations médicales, les acupuncteurs américains non-médecins semblent acquérir davantage de droits et d'autonomie.

De notre côté, au Québec, selon le règlement du mois de juin 85, un médecin devient compétent en acupuncture après seulement 300 heures de théorie et de pratique en acupuncture. De son côté, le non-médecin a besoin de 450 heures de théorie et 350 heures de pratique en acupuncture, soit un total de 800 heures et non pas 1000 heures comme le mentionne M. Leduc. Encore là, nombre d'acupuncteurs esti-

ment que la formation en acupuncture devrait être supérieure à ces 800 heures et devenir de niveau universitaire et non pas seulement collégial tel que décrété.

M. Leduc énonce l'argument selon lequel un médecin saura si un patient a une tumeur s'il se présente pour des maux de tête. Un tel diagnostic n'est pas facile à établir et le médecin lui-même en viendra généralement à penser à une possibilité de tumeur uniquement après avoir épuisé son arsenal thérapeutique. Par contre, certains signes, comme le fait que le mal de tête soit récurrent, peuvent être l'indice d'une tumeur cérébrale. Un acupuncteur compétent saura diriger vers le médecin le peu de cas où des examens approfondis seraient appropriés.

LA PRESSE du 5 août 85 révélait, qu'au Canada en 1984, les erreurs médicales de 1266 médecins ont coûté plus de \$13 millions en poursuites. Et les acupuncteurs non-médecins ne semblent pas faire les frais de poursuites pour fautes professionnelles. L'acupuncture par des non-médecins autonomes est-elle aussi dangereuse que voudrait le laisser croire M. Leduc?

M. Leduc mentionne «qu'il n'est pas vrai que le certificat permette ou refuse à quelqu'un de se faire traiter par un acupuncteur». C'est une fausseté parce que le décret n'oblige pas le médecin à donner le certificat médical au patient qui en fait la demande.

M. Leduc écrit aussi que «les traitements de l'acupuncteur devraient être «jugés» par un médecin pour que le patient obtienne une extension de certificat dans le

temps; pourquoi un acupuncteur jugé compétent par les autorités concernées et devant respecter un code d'éthique strict devrait-il être soupçonné de vouloir prolonger indûment ses services? Le médecin non formé en acupuncture ne serait d'ailleurs pas en mesure de «juger» si le patient pourrait profiter d'une extension du certificat médical.

M. Leduc écrit qu'il n'y avait que 35 acupuncteurs au Québec en 1980 et il se réfère à un article de la revue Châteline de mars 1984. S'il avait pris vraiment la peine de bien se documenter sur le dossier de l'acupuncture au Québec, il aurait découvert qu'en janvier 1978 il y avait déjà 75 acupuncteurs non-médecins qui avaient fait leur demande d'inscription au registre de la C.P.M.Q.

La solution à ce dossier acupuncture doit passer par la création

d'une corporation professionnelle et autonome des acupuncteurs du Québec. Pourquoi M. Leduc offre-t-il une épine et non pas une aiguille aux acupuncteurs et à leurs patients?

Jacques HÉBERT
acupuncteur
Contresigné par
25 acupuncteurs et
5 étudiants en ac.

Yves de MONTIGNY, André DAOUST, Alice GRANGER, Michel PRUNEAU, Luc MIREAULT, Pierre GARIÉPY, André POULIN, C. GIROUX et Francine CÔTE.

References:
(1) A summary of the state regulations for the practice of acupuncture, prepared by The Traditional Acupuncture Foundation, American City Building, suite 100, Columbia Maryland 21044, (301) 997-4888, p. 29.
(2) Ibid p. 1
(3) Ibid p. 2

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. » Part de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSEES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes	285-7111
RÉDACTION	285-7070	du lundi au vendredi 8h à 17h.	
PROMOTION	285-7100	Pour changer	285-7205
COMPTABILITÉ		du lundi au vendredi 9h à 16h30.	
Grandes annonces	285-6892	GRANDES ANNONCES	
Annonces classées	285-6900	Détailants	285-7202
		National, Télé-Press	285-7306
		Vacances, Voyages	285-7265
		Carnets et professions, nominations	285-7320

N.B.

- Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La cotation est de rigueur.
- Les correspondants doivent inscrire soigneusement leurs noms, adresses et numéros de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Il est possible d'écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune Libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.



24 MOIS au taux bancaire

POUR PAYER

24 MOIS POUR PAYER

Financement au taux bancaire de 14% applicable sur articles sélectionnés seulement conditionnel à l'acceptation du crédit.

TOSHIBA

Vidéo Beta

- accès frontal
- convertisseur 105 canaux
- télécommande multi fonctions

\$368⁹⁹

TÉLÉCOULEUR 20"

AVEC TELECOMMANDE

- 100% transistorisé
- synthésiseur électronique
- VHF-UHF

NOUVEAU MODÈLE

GRATUIT \$100 de location de films

\$399⁹⁹

TÉLÉCOULEUR 20"

- synthésiseur VHF-UHF
- tout transistorisé

GRATUIT \$100 de location de films

\$299⁹⁹

TÉLÉVISEUR 12"

NOIR ET BLANC

- 100% transistorisé
- synthésiseur VHF-UHF

\$69⁹⁹

TÉLÉCOULEUR 14 po

- télécommande
- synthésiseur électronique 105 canaux
- télécommande 16 fonctions
- autocouleur

\$369⁹⁹

RCA

VIDÉO CASSETTE T-120

3 / cassettes

24⁹⁹

HITACHI MAGNÉSCOPE VHS

- modèle VT-32
- accès frontal
- programmable 14 jours / 4 événements
- télécommande avec fil, 8 fonctions

\$399⁹⁹

ELECTROHOME

modèle HVRC30

- télécommande sans fil, 12 fonctions
- convertisseur incorpore 105 canaux

GRATUIT \$100 de location de films

\$499⁹⁹

JVC MAGNÉSCOPE VHS

- 4 têtes
- accès frontal
- télécommande détachable sans fil
- programmable 4 programmes / 14 jours

Versement comptant \$237⁷¹ Prix de vente \$599⁹⁹

\$199⁹⁹ x 24 mois

RCA MAGNÉSCOPE VHS

- modèle VKT 326
- accès frontal
- convertisseur incorpore 105 canaux
- télécommande sans fil
- programmable 4 programmes / 14 jours

Versement comptant \$133⁵⁹ Prix de vente \$599⁹⁹

\$24⁹⁹ x 24 mois

HITACHI MAGNÉSCOPE VHS

Modèle VT73

- programmable 4 programmes / 14 jours
- synthésiseur électronique 109 canaux
- Télécommande sans fil 14 fonctions
- Rebobinage automatique

GRATUIT \$400 de location de films

Versement comptant \$188⁰⁹ Prix de vente \$649⁹⁹

\$24⁹⁹ x 24 mois

RCA VIDÉO HI FI

modèle VKT 550

- accès frontal
- synthésiseur électronique 105 canaux
- télécommande sans fil 12 fonctions
- programmable 6 programmes / 14 jours

GRATUIT \$400 de location de films

Versement comptant \$247⁴⁷ Prix de vente \$799⁹⁹

\$29⁹⁹ x 24 mois

RCA MONITEUR-COULEUR 26"

Modèle FKR-623

GRATUIT \$100 de location de films

- télécommande 19 fonctions
- entrée et sortie audio-vidéo
- convertisseur intégré

Versement comptant \$247⁴⁷ Prix de vente \$799⁹⁹

\$29⁹⁹ x 24 mois

Panasonic TÉLÉCOULEUR 20"

Modèle PC2063

Écran QUINTRIX

- système « Color Pilot »
- télécommande accès direct détachable
- convertisseur incorporé 139 canaux
- affichage à l'écran

SÉRIE DE LUXE

GRATUIT Base pivotante ST-12

Versement comptant \$192⁹⁷ Prix de vente \$749⁹⁹

\$29⁹⁹ x 24 mois

HITACHI TÉLÉCOULEUR 20"

Modèle MT-2475

- contrôle à distance 17 fonctions
- affichage sur l'écran
- convertisseur 105 canaux

GRATUIT \$100 de location de films

GRATUIT Base pivotante CTS-31

Versement comptant \$207⁹⁴ Prix de vente \$629⁹⁹

\$22⁹⁹ x 24 mois

RCA TÉLÉCOULEUR 26"

modèle GKR 680

- Commande à clavier numérique
- Synthésiseur électronique 122 canaux
- Système auto couleur
- Cabinet style contemporain

GRATUIT location 100 films

Versement comptant \$188⁴⁹ Prix de vente \$649⁹⁹

\$24⁹⁹ x 24 mois

RCA TÉLÉCOULEUR 26"

Modèle GJR-751

- télécommande 17 fonctions
- affichage du numéro de canal à l'écran
- synthésiseur jusqu'à 127 canaux
- synthésiseur à cristal de quartz

GRATUIT \$100 de location de films

Versement comptant \$143³⁵ Prix de vente \$799⁹⁹

\$34⁹⁹ x 24 mois

RCA TÉLÉCOULEUR 26"

modèle GKR 681

- télécommande numérique
- affichage de l'indicateur de canal à l'écran
- synthésiseur jusqu'à 122 canaux
- synthésiseur à cristal de quartz

GRATUIT \$100 de location de films

Versement comptant \$197⁸⁵ Prix de vente \$849⁹⁹

\$34⁹⁹ x 24 mois

RCA TÉLÉCOULEUR 26"

modèle GKR 772

- Color Track
- Télécommande numérique 22 fonctions
- Synthésiseur électronique 122 canaux
- Cabinet fini chêne
- Entrée audio vidéo

GRATUIT location de 100 films

Versement comptant \$202⁷³ Prix de vente \$949⁹⁹

\$39⁹⁹ x 24 mois

HITACHI TÉLÉCOULEUR 26"

modèle TS-1126

- synthésiseur VHF-UHF
- cabinet style contemporain
- luminaire 20

GRATUIT location de 100 films

Versement comptant \$138⁴⁷ Prix de vente \$699⁹⁹

\$29⁹⁹ x 24 mois

HITACHI MONITEUR COULEUR STÉRÉO 28"

modèle TE-4400

- affichage des fonctions à l'écran
- convertisseur incorporé 129 canaux
- 400 lignes de définition sur entrée vidéo
- contrôle des basses et aigües
- entrée audio vidéo

Versement comptant \$380⁸⁶ Prix de vente \$399⁹⁹

\$54⁹⁹ x 24 mois T.T.

80 MOIS DE GARANTIE

LE SEUL à vous offrir un plan de protection de 80 mois de garantie moyennant un léger supplément.

CLUB VIDÉO GRATUIT \$400

Une valeur de \$400 applicable sur la location de films vidéo ainsi qu'une carte de membre à l'achat d'un vidéo de \$550 et plus. Frais d'inscription \$15.

- PLUS DE 3.000 FILMS VHS
- LOCATION D'APPAREILS VIDÉO

UN CENTRE DE SERVICE DES PLUS COMPLETS

- service sur garantie des plus grandes marques
- service de réparation hors garantie
- technicien diplômé
- service à domicile disponible

J.M. SAUCIER

Le Super Marché de l'Électronique L.T.E.E.

2% ADDITIONNELS SUR CARTES DE CRÉDIT

LES PHOTOS PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT DES MODÈLES EN VENTE

S SAUCIER!



FOUR MICRO-ONDES

- 054 pi cu.
- minuterie
- 500 watts

\$199⁹⁹

JVC

RADIO AM-FM STÉRÉO CASSETTE

- 4 haut-parleurs
- 2 voies
- contrôle des basses et aigües
- Dolby
- modèle RC-770

\$129⁹⁹

HITACHI

RADIO AM-FM STÉRÉO CASSETTE

- 4 haut-parleurs
- complet-tours
- modèle TR-7252
- arrêt automatique
- microphone incorporé

\$159⁹⁹

Panasonic

RADIO PORTATIVE AM-FM STÉRÉO CASSETTE

- 4 haut-parleurs
- système d'ambiance
- microphone incorporé
- modèle R-5005

\$199⁹⁹

JVC

RADIO AM-FM STÉRÉO CASSETTE

- 4 haut-parleurs
- auto-inversion
- Dolby, métal
- contrôle des basses et aigües
- modèle RC-880

\$249⁹⁹

AIWA

RADIO AM-FM STÉRÉO CASSETTE

- égalisateur 5 bandes incorporées
- 2 haut-parleurs attachables
- recherche musicale
- modèle CA 30

\$299⁹⁹

Panasonic **HITACHI**

FOUR MICRO-ONDES

Modèle NE-7760

- 1,4 pi cu.
- 700 watts de puissance
- plateau rotatif
- décongélation par le poids

Versement comptant \$128,71
Prix de vente \$499,99

\$19⁹⁹ x 24 mois

Panasonic

Modèle NE 7960

- 1,4 p.c.
- puissance 700 watts
- décongélation par le poids
- Genius à 8 auto senseurs
- plateau rotatif

Versement comptant \$188,09
Prix de vente \$549,99

\$24⁹⁹ x 24 mois

HITACHI

Four à micro-ondes et convection 1,3 pi cu.

- intérieur acier inoxydable
- puissance 700 watts
- plateau rotatif
- «Grill Broil»
- sonde thermique

Versement comptant \$356,47
Prix de vente \$899,99

\$29⁹⁹ x 24 mois T.I.*

JVC **CHAÎNE STÉRÉO**

- 25 watts par canal RK-100
- magnétocassette stéréo, Dolby
- KDV-100
- table tournante semi-automatique
- LAX-3
- 2 haut-parleurs 60 watts Technics SBL-31

VERSEMENT COMPTANT \$237,71
PRIX DE VENTE \$599,99

\$19⁹⁹ x 24 mois

HITACHI

MEUBLE INCLUS

- Récepteur am/fm/stéréo, 30 watts/canal, modèle HTA-7
- Magnétocassette stéréo Dolby, métal modèle DE-17
- Table tournante semi-automatique modèle HT-17
- 2 haut-parleurs Hitachi modèle HPS-2400
- Meuble audio LAC-2500

VERSEMENT COMPTANT \$188⁰⁰
PRIX DE VENTE \$649⁹⁹

\$24⁹⁹ x 24 MOIS T.I.*

Sansui

RÉCEPTEUR AM-FM STÉRÉO DIGITAL

30 watts par canal, modèle R-610

- magnétophone à double cassette Hitachi DW-400
- table-tournante à entraînement direct Sansui PD-15
- 2 haut-parleurs, 2 voies, 60 watts Technics SBL-31

Versement comptant \$242,59
Prix de vente \$899,99

\$24⁹⁹ x 24 mois T.I.*

PIONEER

- Récepteur digital AM/FM/stéréo programmable, SX-50, 50 watts par canal
- Table tournante semi-automatique Pioneer modèle PLS-30
- Magnétocassette modèle CT-40, digital, Dolby
- 2 haut-parleurs 3 voies, 70 watts ch., modèle S-730 Sansui

VERSEMENT COMPTANT \$247⁴⁷
PRIX DE VENTE \$799⁹⁹

\$29⁹⁹ x 24 MOIS T.I.*

Sansui

Meuble audio inclus

- amplificateur stéréo — 50 watts par canal, modèle DAT-750
- syntonisateur AM-FM, stéréo digital
- table-tournante, modèle DAP-550, entraînement direct
- magnétocassette, touches électroniques
- Dolby, métal, auto-inversion
- 2 haut-parleurs, 3 voies, 70 watts modèle DAS-750

\$29⁹⁹ x 24 mois T.I.*

Versement comptant \$247,47
Prix de vente \$799,99

KENWOOD

- Syntonisateur stéréo am-fm, modèle KT-422, digital, programmable
- Amplificateur intégré modèle KA-522, 50 watts/canal
- Magnétocassette modèle KX-322, Dolby DP55
- Table tournante modèle KD-122R, semi-automatique, stéréo, métal
- 2 haut-parleurs modèle LSK-550, 3 voies, 130 watts

VERSEMENT COMPTANT \$257,23
PRIX DE VENTE \$999,99

\$39⁹⁹ x 24 MOIS T.I.*

AIWA

«SUPER SLIM» SÉRIE AUDIOPHILE

CELESTION

- amplificateur stéréo 50 watts/canal modèle AA-8500
- syntonisateur AM-FM stéréo digital programmable modèle AT-9500
- magnétocassette touche électronique Dolby B et C, métal, modèle AD-3300
- table tournante, entraînement direct, autoélecteur, modèle APD-60
- 2 haut-parleurs Celestion de fabrication anglaise, 2 voies 75 watts/ch.

Versement comptant \$375,98
Prix de vente \$1,299,99

\$49⁹⁹ x 24 mois

Sansui

NOUVEAU — SÉRIE NOIRE

- amplificateur A-910 puissance de 70 watts par canal
- tuner T-910 AM-FM stéréo, digital, stations programmables
- table tournante modèle PD-40, Tangentiel entraînement direct
- Meuble Audio GX900 inclus
- magnétophone à cassette D-79, Dolby B & C
- 2 haut-parleurs Hitachi 4 voies modèle HS-4125, 130 watts ch. système passif

Versement comptant \$380,86
Prix de vente \$1,399,99

\$54⁹⁹ x 24 mois

HITACHI

«MOS FET» Série audiophile

- préampli stéréo à faible bruit HCA-8500
- amplificateur de puissance stéréo, 200 watts HMA-8500
- 2 hauts-parleurs SOUND DYNAMICS, moniteur 200 watts ch. modèle CM500
- magnétophone à cassette stéréo Dolby B et C, métal, indicateur «LED», DX-6
- syntonisateur digital AM/FM stéréo programmable FT-3
- lecteur au laser programmable modèle DA-500

Versement comptant \$1,059,25
Prix de vente \$2,499,99

\$79⁹⁹ x 24 mois

J.M. SAUCIER
Électronique Ltée

MONTRÉAL

10090, ST-LAURENT
389-3541

NOUVEAU LONGUEUIL
2904, CHEMIN CHAMBLY 651-0070

SHERBROOKE
2144, rue KING OUEST 563-9191

Un autre accident d'avion fait trois morts

■ LONDRES (D'après AFP, UPI et AP) — Un bimoteur de la société Sunbird Airlines s'est écrasé hier près de Conover, en Caroline du Nord, au cours d'un vol d'entraînement, tuant les trois hommes qui se trouvaient à bord et jonchant le sol de « débris d'avion et de personnes », ont fait savoir les autorités. Celles-ci ont précisé que le Beechcraft 99 s'était écrasé dans un bois entre deux maisons à 1h05, creusant un cratère d'environ six mètres de diamètre et d'un mètre de profondeur.

Les premiers rapports en provenance des bureaux de l'Administration fédérale de l'aviation, à Atlanta, indiquaient que l'appareil s'était désintégré en plein vol, mais plus tard dans la journée les autorités ont indiqué que les causes de l'accident étaient encore inconnues. Une enquête est en cours.

British Airways

Par ailleurs, cinq avions de li-

gne de British Airways ont été interdits de vol et provisoirement retirés du service hier soir après la découverte de défaillances sur un ou plusieurs réacteurs des appareils, a annoncé un porte-parole de la compagnie.

Des fissures ont été détectées dans la chambre de combustion d'un ou de plusieurs réacteurs Pratt and Whitney JT8B-15 équipant les appareils, lors de vérifications ordonnées mardi par la Direction de l'Aviation Civile britannique (CAA). Ces examens avaient été décidés au vu des conclusions de l'enquête sur la catastrophe aérienne de Manchester, dans le nord de l'Angleterre, qui avait fait 54 morts la semaine dernière.

Plusieurs vols de Boeing 727, 737 et de DC-9 britanniques ont été retardés ou annulés hier à la suite de l'ordre de vérification.

États-Unis

D'autre part, aux États-Unis,

l'Administration fédérale de l'aviation (FAA) a révélé hier que le nombre d'accidents évités de justesse dans les airs avait grimpé considérablement et avait atteint 439 au cours des sept premiers mois de la présente année, ajoutant toutefois que cette augmentation était due à une amélioration dans les rapports concernant les incidents de ce genre.

La FAA a précisé que pendant la période de janvier à juillet 1984, il y avait eu 313 accidents évités de justesse aux États-Unis. L'agence fédérale a toutefois indiqué que les rapports portant sur les quasi-collisions impliquant des avions commerciaux n'avaient pas augmenté depuis l'an dernier.

Japon

Enfin, au Japon, la véhémence du ministre japonais des Transports, M. Tokuo Yamashita, qui souhaite la démission de toute la

direction de la Japan Airlines (JAL), s'explique peut-être par ses mésaventures répétées avec les avions de cette compagnie, rapportait hier un quotidien populaire japonais, le Yukan Fuji.

Quelques heures avant la catastrophe du Boeing 747, qui s'est écrasé le 12 août dernier, provoquant la mort de 520 des 524 personnes à bord, le ministre avait voyagé à bord de l'avion, en revenant de Fukuoka, au sud du pays.

Dans une virulente interview cette semaine au quotidien Yomiuri, M. Yamashita accuse la JAL de négligence et demande la démission de toute sa direction.

En outre M. Yamashita avait échappé il y deux ans et demi à un autre accident d'un DC-8 de la JAL. Il avait annulé sa réservation juste avant le décollage de l'appareil qui devait tomber dans la baie de Tokyo, faisant 24 morts et 142 blessés. Le pilote souffrait de troubles mentaux.



Les dents du ciel mordent comme ont pu le constater les passagers de ce bimoteur de la Winds West Airlines, qui a fait mardi un atterrissage d'urgence à Fresno, en Californie, le moteur de droite s'étant tout simplement détaché en plein vol. rélephoto UPI

Gratuit Pilon®

FOURNITURES DE BUREAU

LA GRANDE RENTRÉE

Un paquet de 200 feuilles mobiles avec tout achat de \$15 ou plus (comptant) (LIMITE DE 1 PAQUET PAR ACHAT) (VALEUR DE \$1.39)

Feuilles mobiles — paquet de 200
Prix rég: \$2.15
SPÉCIAL: \$1.39

Cahier Canada — paquet de 4
Prix rég: \$2.49
SPÉCIAL: 99¢

15% à 25%
de rabais sur toutes nos

- calculatrices
- lampes
- mallettes et serviettes

Cette promotion se termine le 14 septembre 1985

DICTIONNAIRE «Petit Robert»

Le dictionnaire du français total — de l'argot à la langue savante — des mots que vous connaissez à tous les autres par l'analogie — 1 volume relié — français.

Prix rég.: \$49.95
SPÉCIAL \$39.95

RABAIS DE \$10.00
EDITIONS FRANCE-AMÉRIQUE LTÉE.

Surligneur économique

avec capuchon à agrafes - couleurs disponibles: bleu, vert orange, rose, jaune - (MPE-PB)

Prix rég.: 89¢
SPÉCIAL 44¢

RABAIS DE 50%

Liquide correcteur impéga blanc.

Prix rég.: \$1.35
SPÉCIAL: 85¢

RABAIS DE 37%

Canon Calculatrice à conversion métrique

au simple toucher d'un bouton, vous convertissez le système américain et britannique au système métrique international - peut fournir 40 différentes conversions - (FC-53).

Prix rég.: \$22.95
RABAIS DE \$5.00

SPÉCIAL \$17.95

Hilroy Reliure «Duo-Tang»

de bonne qualité — estampée à froid — sans relief — cadre pour étiquette — trois attaches de métal — étiquettes fournies — couleurs disponibles: noir, rouge, vert, tan, orange, gris, bleu foncé, bleu pâle, jaune.

Prix rég.: 56¢ / 1
RABAIS DE 55%

SPÉCIAL: 25¢ / 1

STÄDTLER Gomme à dessin «Mars-Plastic»

taille standard blanche avec gaine bleue.

Prix rég.: 69¢
RABAIS DE 35%

SPÉCIAL 45¢

Pilon®

FOURNITURES DE BUREAU

MONTRÉAL	765 Beaubien Est	273-9501	VILLE ST-LAURENT	851 Décarie	748-7961	VILLE LASALLE	1411 Dollard	363-4550
	800 Mont-Royal Est	524-3081	MONTRÉAL-NORD	5845 Henri-Bourassa Est	321-9514	LONGUEUIL	1640 Chemin Chambly	651-8654
	8559 St-Laurent	381-6261				ST-LÉONARD	6476 Jean-Talon Est	254-4943
	280 St-Jacques Ouest	842-4171	LAVAL	1682 St-Martin Ouest	687-7280	DOLLARD-DES-ORMEAUX	3343-K Boul. des Sources	684-4410
	9034 St-Michel	382-1084						
	Complexe Desjardins	285-6311	ST-JÉRÔME	316-A St-Georges	436-4430			
	Place Ville-Marie	861-9497						
	635 Président Kennedy	842-6631						
	1340 Ste-Catherine Ouest	871-9444						
	5200 Côte des Neiges	737-3361						

Air Canada invite les grévistes à reprendre les discussions

■ La société Air Canada a invité hier le syndicat des agents de bord, lesquels sont en grève depuis le 18 août, à reprendre les discussions à la table des négociations.

C'est la première fois qu'une telle initiative survient depuis le début de la grève.

Dans un communiqué, la société aérienne indique que les deux parties pourraient avoir avantage à clarifier leurs positions respectives, dans l'espoir que des progrès puissent être enregistrés dans la négociation d'une nouvelle convention collective.

Jusqu'à maintenant, Air Canada et le syndicat de ses agents de bord avaient toujours fait savoir qu'il appartenait à l'autre partie de faire les premiers pas pour la reprise des négociations.

Le syndicat, qui représente 3 200 agents de bord, réclame une augmentation de salaire de 9 p. cent pour une période de trois ans. Mais le principal sujet de litige porte sur la demande patronale d'augmenter les heures de travail.

Depuis le début du conflit, Air Canada a maintenu ses vols tout en réduisant le service à bord en faisant appel à des cadres et à des étudiants d'université.

Par ailleurs, le président de la CSN, M. Gérald Larose, a fait parvenir hier un message de solidarité au personnel d'Air Canada en grève.

Ce message, qui a également fait l'objet d'un communiqué, indique qu'« en plus d'appuyer le refus des agents de bord d'accepter des « concessions supplémentaires » dans leurs conditions de travail, la CSN dénonce l'utilisation de scabs dans ce conflit et réitère sa demande auprès du gouvernement d'Ottawa d'introduire au code du travail fédéral des dispositions interdisant cette pratique pendant un conflit de travail ».

— d'après CP

Deux citoyens de Rouyn meurent dans un accident d'avion

■ CHIBOUGAMAU (PC) — Deux citoyens de Rouyn, en Abitibi, ont péri mardi dans un accident d'avion survenu au lac des Petites plages, à 85 kilomètres au nord-est de Chibougamau.

Les victimes ont été identifiées par la Sûreté du Québec comme étant Wilbur Bradley, 74 ans, et son fils Yvan, âgés de 46 ans.

Les deux enfants d'Yvan Bradley, Johanne, 22 ans, et Philippe, 20 ans, ont été blessés mais leur vie n'est pas en danger. Ils ont été hospitalisés à Chibougamau.

Selon la police, le monomoteur Cessna 185 se serait renversé au moment de l'amerrissage.

C'est un pilote de la compagnie Prosper Aviation, de Chibougamau, qui a lancé l'alerte hier matin après avoir localisé l'appareil accidenté.

Propriétaire

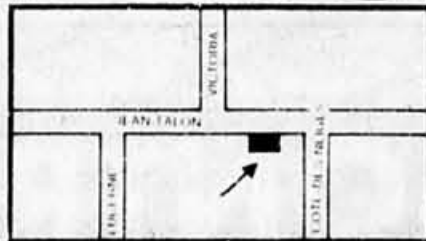
- Remise à neuf de vos fenêtres
- Programme d'étanchéité des ouvertures
- Économie de 20 à 30% garantie par une police d'assurance
- Plan de financement disponible
- Estimation gratuite

Avant de changer vos fenêtres, pensez-y bien

Isolation R.M.
M. Blanchette
326-3633

SUPER CHOIX SUPER SERVICE!

Hatchback, berline quatre portières, familiale, coupé sport, moteur atmosphérique, moteur turbo, traction avant ou quatre roues motrices. Nous ne vendons que des Subaru et nous avons celle qu'il vous faut.



Nous avons tout l'espace et les spécialistes requis pour vous offrir un super service après-vente. Alors quel qu'en soit le modèle ou l'année, venez nous confier votre Subaru pour un entretien rapide, efficace et exclusif.

SUBARU MONTRÉAL

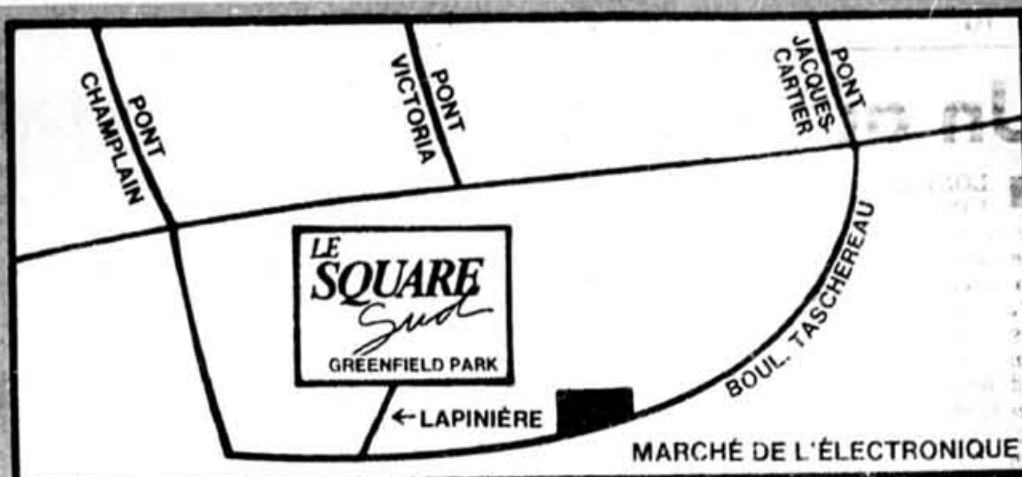
3900 JEAN-TALON OUEST — PRÈS DE CÔTE-DES-NEIGES • 737-4441

GRANDE VENTE d'ouverture

999

TASCHEREAU

DES PRIX NEUFS NEUFS NEUFS



\$398⁸⁸

FISHER

FISHER FVH-615
—VHS—

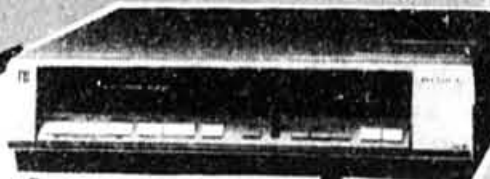
- Programmation 1 émission / 6 jours
- Télécommande
- 105 canaux



\$368⁸⁸

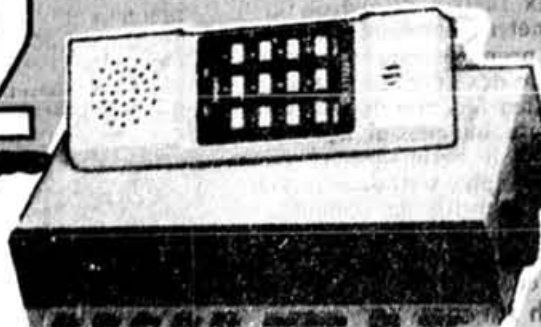
TOSHIBA VM-41

- Convertisseur 105 canaux
- Télécommande 10 fonctions
- Recherche / repérage de l'image et retour sans disparition de l'image
- Minuterie programmable de 7 jours
- Ralenti (1/2 de la vitesse normale)



RADIO
AM/FM
TÉLÉPHONE-
RÉVEIL MATIN

\$29⁹⁹



TÉLÉPHONE
MURAL
à touche
digitale

\$9⁹⁹



harman/kardon
UN SUPER TRIO INÉGALABLE



HK 330
Ampli-tuner ne représentant pas seulement un pas en avant avec la technologie de bande passante super étendue Harman-Kardon. Le HK 330 présente une réponse de fréquence sans précédent pour un ampli-tuner de 40 watts RMS à faible consommation d'énergie et 150 MHz, ce qui vous donne la musique que vous attendez, sans la moindre embrouille ou vibration.

JBL J216A
Système à deux voies avec woofer de polymère de 16,5 mm et tweeter à domes TLK 10 / 75 watts à 8 ohms.

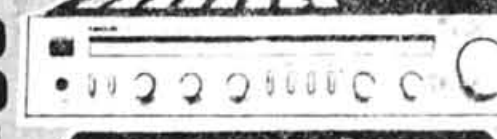
DUAL CS 514
Plateau haute vitesse 100% en aluminium.

\$758⁸⁸

- CD 91
- Enregistreur à cassette
- normal, métal, CR 02
- Dolby
- filtre MPX
- indicateur à LED
- Magnétocassette en option



NIKKO AUDIO
UN ENSEMBLE
QUI SURPREND



NR - 320
ND - 550
NP - 50011
NS - 820

\$498⁸⁸

Recepteur stereo AM-FM 56 watts RMS Total
Platine à cassette stéréo et Dolby B
Table de lecture à retour automatique
Enceinte acoustique à deux voies et 35 watts maximum

22" COULEUR

SONY

KV-2156
SPÉCIAL
\$848⁸⁸

- Convertisseur 169 canaux
- Télécommande à infrarouge
- Stéréo compatible

Reg. \$1099.95



8

OLIVAR INC.

- OLIVAR p.c.
- 512 K
- 2 lecteurs de disquette
- Carte KS-232
- Carte parallèle
- Carte graphique

\$1998⁸⁸



9

SHARP

- Télécommande infrarouge
- Tube image de haute précision
- L'INYTRON PLUS
- Bornes d'entrée audio / vidéo
- Système de couleur automatique
- Apparition rapide de l'image et du son.

\$598⁸⁸

20" COULEUR
MONITEUR



CERTIFICAT DE CONFIANCE

GARANTIES
Selon les termes et conditions mis en vigueur par le fabricant au moment de l'achat.

ÉCHANGE
Le possesseur d'un appareil audio-vidéo (télé-couleur, pour mieux dans les 30 jours suivant l'achat au Marché de l'Électronique.

GARANTIES PROLONGÉES
Un plan de protection étendu, capotant couvrant votre appareil au-delà des délais prévus par le fabricant.

REMBOURSEMENT
De la différence de prix si votre appareil se vend moins cher ailleurs dans les 30 jours suivant l'achat au Marché de l'Électronique.

Téléphone

486-1555

999

MARCHÉ
DE L'ÉLECTRONIQUE

Téléphone

253-1122

6060

Boulevard TASCHEREAU | METROPOLITAIN
GREENFIELD PARK SORTIE LACORDAIRE

LA QUESTION DU LEADERSHIP ÉCARTÉE POUR L'INSTANT

Le Parti libéral veut élargir sa base

OTTAWA — Reconnaisant que c'est le temps ou jamais, dans l'opposition, de le faire, le parti libéral du Canada veut élargir sa base: abaissement de l'âge minimum des membres à 14 ans, parité des femmes et des hommes dans les structures du parti, renforcement du pouvoir des membres élus par rapport aux « ex officio »

MICHEL VASTEL
de notre bureau d'Ottawa

Le rapport du comité sur la Réforme du parti a été rendu public hier à Ottawa et sera discuté à un Congrès spécial de 1600 membres au début de novembre à Halifax. Les réformes ne seront définitivement adoptées qu'en septembre 1986, au Congrès général qui votera en outre sur le leadership de John Turner.

La remise en question du chef, a indiqué la présidente du parti, Iona Campagnolo, c'est une arme de dernier recours, une bombe qu'on n'a pas envie d'amorcer maintenant.

Mais le porte parole du caucus et co-président du Congrès de Halifax, Jacques Guilbault, a indi-

qué que le temps presse: « Le mécontentement à l'endroit des conservateurs est plus prononcé que prévu et nous avons la responsabilité d'accélérer le mouvement de réforme du parti », a-t-il confié aux journalistes.

Les dirigeants du parti veulent tellement se protéger contre des déchirements internes que tout projet de réforme du leadership lui-même, et notamment d'une forme de suffrage universel comme au parti Québécois actuellement, ne sera pas discutée cet automne à Halifax.

Modifier les structures

Glissant ainsi sous le tapis la question du leadership de John Turner, les libéraux veulent modifier leurs structures et s'attaquer d'ici à l'an prochain à la modernisation de leur programme. La réforme vise surtout à renforcer le pouvoir des membres et des associations de comté, « là où se gagnent et se perdent les élections ». Les points saillants de cette réforme sont:

— une augmentation du nombre des délégués aux Congrès généraux du parti à 4700 membres ce qui limitera la pro-



La présidente du PLC, Mme Iona Campagnolo. Laserphoto PC

portion de délégués d'office à un maximum de 15 p. cent. Au congrès de juin 1984 qui choisit John Turner, ces représentants non élus représentaient le tiers des délégués;

— l'âge minimum pour appartenir au parti libéral est ramené à 14 ans, contre 16 ans chez les conservateurs. Au NPD, l'âge varie d'une province à l'autre et se situe généralement à 14 ans sauf en Saskatchewan où il descend à 13 ans;

— les femmes obtiennent la parité absolue dans toutes les structures du parti et en particulier aux Congrès où chaque association enverra sept femmes et sept hommes.

— l'inscription de nouveaux membres ne pourra se faire que dans les 28 jours suivant la date de convocation d'un Congrès.

A court terme, le parti libéral devra surtout renforcer ses structures internes. La dette du parti était de \$3.5 millions en octobre dernier et elle ne semble pas avoir beaucoup baissé depuis.

La centrale du parti tente de mettre de l'ordre dans ses listes

de membres mais n'a toujours pas commencé une campagne de publicité directe en vue de lever des fonds. L'objectif est d'augmenter les échanges de listes de membres entre les associations provinciales et le parti national qui conserve sa nature fédérale.

La pression des militants

Après ce « congrès de la réforme », une nouvelle Commission permanente de l'élaboration des politiques devrait faire davantage de place à l'alle non parlementaire du parti et s'attaquer aux grandes questions politiques.

Nonobstant la volonté manifeste des dirigeants du parti, il sera difficile d'empêcher les militants d'exprimer leur déception face au style de leadership de John Turner à Halifax en novembre prochain. On s'accorde à dire que s'il commence, lui-même ou le parti, à glisser dans les sondages, certains groupes attendront difficilement au mois de septembre 1986 pour enclencher le processus du leadership.

Plusieurs candidats potentiels et notamment Jean Chrétien, Paul Martin junior et Tom Axworthy seront très visibles au congrès de Halifax.

Québec coupe les fonds aux décrocheurs de plus de 18 ans

Le ministère de l'Éducation coupe les fonds aux décrocheurs de 18 ans et plus qui retournent à l'école, ont appris avec stupefaction les commissaires des écoles catholiques de Montréal, hier soir.

ANDRÉ NOËL

À compter de cette année, les jeunes de plus de 18 ans qui veulent reprendre leurs études doivent s'inscrire aux cours pour adultes.

Le directeur général de la

CÉCM, Jean-Claude Rondeau, a dit à l'assemblée des commissaires que le gouvernement québécois vise ainsi à refiler la note au gouvernement fédéral.

Les coûts de l'enseignement aux adultes sont défrayés à 80 p. cent par le gouvernement fédéral, tandis que les cours réguliers pour les jeunes sont assumés seulement par le gouvernement provincial.

La décision du ministère de l'Éducation menace la réinsertion sociale d'une catégorie im-

portante de décrocheurs, a dit M. Rondeau.

Les commissaires n'ont pas caché leur étonnement. Depuis un an, le gouvernement péquiste a fait une grosse campagne autour de ses mesures incitant les jeunes à retourner à l'école.

La ministre de la Main-d'Oeuvre, Pauline Marois, a dit à plusieurs reprises que les programmes de réinsertion sociale fonctionnaient très bien.

L'automne dernier, le premier ministre René Lévesque a visité l'école pour décrocheurs Marie-Anne, près du métro Sauvé, et en

a vanté les réalisations, a rappelé M. Rondeau.

En raison des coupures du ministère de l'Éducation, la CÉCM devra cette année assumer elle-même l'enseignement aux 400 des 700 élèves de l'école qui ont plus de 18 ans, ainsi que des cours dans d'autres écoles secondaires. Les coûts pourraient varier entre \$100 000 et \$300 000.

L'enseignement aux adultes comprend un choix de cours moins vaste que l'enseignement régulier. Il n'offre presque pas de sports, d'activités culturelles et d'encadrement pédagogique.

Britanniques soupçonnés de corruption à Goose Bay

SAINT-JEAN, T.-N. (PC)

Suite à une enquête sur des allégations de corruption à la base de Goose Bay, au Labrador, le lieutenant-colonel Andy Aedes, officier commandant de l'escadron de la Royal Air Force à la base, a été rappelé en Grande-Bretagne il y a trois semaines.

Simple mouvement administratif, a indiqué hier le bureau du Haut commissaire britannique à Ottawa. Ce dernier a admis que, depuis Londres, des enquêteurs auraient décelé des irrégularités, dont la vente de boissons alcooliques sans frais de douane dans les trois clubs

de la RAF, où la bière se vend 60 cents la petite bouteille.

Aucune accusation n'aurait été portée.

Pour le moment, a fait savoir le lieutenant-colonel Tony Staples, remplaçant de l'officier Aedes, les civils ne peuvent plus bénéficier des droits des militaires au club des aviateurs et aux deux mess des sergents et officiers.

La Police militaire et la GRC vérifient aussi des accusations voulant qu'un traiteur, fournissant les détachements britanniques, américain et ouest-allemand à la base de Goose Bay, ait doublé un bon nombre de comptes depuis des années.

SONDAGE GALLUP

Les Canadiens souhaitent la présence de femmes dans les unités combattantes

Une majorité des Canadiens adultes (54 p. cent) souhaitent un changement de politique touchant les Forces armées afin de permettre aux femmes de faire partie d'unités combattantes. Quelque 40 p. cent des gens sont opposés à un tel changement alors que 6 p. cent ne savent trop qu'en penser.

Sur cette question les femmes ont sensiblement la même opinion que les hommes. Cependant les gens d'un certain âge se souvenant de la Seconde Guerre Mondiale, alors que les femmes n'occupaient que des postes de soutien, sont plus susceptibles que les autres (55 p. cent) de s'opposer à la participation des femmes aux unités combattantes; seulement 37 p. cent d'entre eux favorisent une telle éventualité.

La question posée était la suivante:

« Actuellement les femmes faisant partie des Forces armées du Canada ne sont pas entraînées pour le combat et ne sont pas assignées pour y participer. On a suggéré aux Forces armées de changer cette politique afin de permettre aux femmes de servir dans des fonctions de combat. Êtes vous pour ou contre ce changement? »

	Pour	Contre	Sans opinion
Dans l'ensemble	54%	41%	6%
Sous-ensembles			
Selon le sexe			
Hommes	52	44	5
Femmes	56	38	6
Selon l'âge			
De 18 à 29 ans	62	33	5
De 30 à 49 ans	62	34	3
50 ans et plus	37	55	8

À noter que le total des pourcentages peut ne pas être égal à 100 à cause de l'élimination des fractions.

Les résultats du sondage sont fondés sur 1 050 interviews, à domicile, de personnes 18 ans et plus, entre les 11 et 13 juillet. Un échantillon de cette ampleur comporte une marge d'erreur ne dépassant pas 4 p. cent 19 fois sur 20.



Mission pour la paix

Un groupe de personnes faisant partie d'un organisme portant le nom de « Mission pour la paix » a rencontré hier les journalistes à Mexico. Le groupe poursuit présentement une mission de recherche d'informations en Amérique centrale, étudiant particulièrement le rôle que le Canada pourrait jouer dans les efforts de paix déployés dans cette région. Dans l'ordre habituel, Maurice Dupras, ex-député de Labelle aux Communes; Timothy Dramin, du Centre des Jésuites pour la paix et la justice sociale; et Daniel Benedict, ex-représentant des Travailleurs Unis de l'Automobile au Canada.

Contre le financement des écoles catholiques

TORONTO (PC) — L'archevêque anglican de Toronto, Mgr Lewis Garnsworthy, estime que l'extension du financement gouvernemental aux écoles secondaires catholiques ontariennes va se faire au détriment du système scolaire public.

L'archevêque Garnsworthy a fait les manchettes au cours de la dernière campagne électorale en Ontario, quand il a comparé l'ex-premier ministre Bill Davis à Adolf Hitler pour sa façon d'introduire le projet d'extension du financement aux écoles catholiques.

Devant le comité parlementaire qui examine le projet du gouvernement libéral sur l'extension du financement aux écoles catholiques, Mgr Garnsworthy a affirmé hier que le réseau public déjà en mal de fonds sera davantage affaibli si le gouvernement subventionne les écoles séparées.

L'archevêque a réclamé un référendum sur la question.

Transfuge de l'UN au PLQ

QUEBEC (PC) — Le candidat de l'Union nationale dans la circonscription de Taschereau, à Québec, M. Bernard Corriveau, a décidé de démissionner et d'appuyer avec toute son organisation, le candidat libéral de cette même circonscription, M. Jean Leclerc.

Invité à expliquer son geste, M. Corriveau a déclaré ceci:

« Avec M. Leclerc, nous sommes assurés d'avoir un député fort dans notre région. Et, contrairement à M. Richard Guay, qui est notre représentant invisible depuis huit ans dans Taschereau, le futur député libéral sera présent et s'occupera sagement de la population, des petites et moyennes entreprises, ainsi que de tous nos problèmes. »

Il faut cependant mentionner que M. Corriveau est un farouche adversaire du projet de fusion entre l'UN et le Parti conservateur du Québec.

Il n'a pas caché hier au cours d'un entretien téléphonique que l'idée de la fusion avait aussi été à l'origine de sa décision.

Le NPD prépare « toute une bataille » pour la rentrée

OTTAWA (D'après CP) —

Le libre-échange, la « Guerre des étalles » et le budget du gouvernement conservateur seront au coeur des attaques que s'apprete à mener le Nouveau parti démocratique lors de la reprise des travaux parlementaires le 9 septembre prochain, a fait savoir hier M. Ian Deans, leader du NPD aux Communes.

« Ça va être toute une bataille », a dit M. Deans en présentant aux reporters les projets du NPD en vue de ce qu'il a décrit comme étant « une ère d'occasions » pour le Nouveau parti démocratique.

Le leader du NPD, M. Ed Broadbent, et les membres de son caucus vont se cloîtrer au cours du week-end dans une station de ski de Mont-Sainte-Marie, au Québec, au nord d'Ottawa, pour polir la stratégie du parti en vue de la reprise des travaux parlementaires.

M. Deans a dit que les électeurs étaient consternés et déçus des performances du Parti conservateur affichées au cours de la première année de son mandat, le NPD nourrit l'espoir



Ian Deans

de s'attirer l'appui des personnes qui recherchent une solution de rechange « crédible » aux conservateurs et aux libéraux.

« Je pense que la graine a été semée. La graine du mécontentement et du doute apparaît clairement dans l'esprit d'une très grande majorité des gens de ce pays. Ça prendrait une transfor-

mation radicale des manières de faire de ce gouvernement pour changer cela », a dit M. Deans.

Bien que le NPD ait été à la traîne des libéraux et ait perdu du terrain sur les Conservateurs dans les sondages menés depuis l'élection de l'an dernier, il reste que l'appui des électeurs a grimpé de cinq p. cent et a atteint 26 p. cent lors du tout dernier sondage Gallup. Un autre sondage indiquait que davantage d'électeurs croyaient que M. Broadbent accomplissait une meilleure que M. Mulroney ou que le chef libéral John Turner.

« Je crois que si nous établissons la stratégie qui convient et si nous offrons des solutions de rechange au gouvernement et au peuple canadien, de plus en plus de gens nous donneront leur appui et cela nous permettra de gagner des places sur l'échiquier politique canadien », a déclaré M. Deans.

Il a cependant convenu du fait que plusieurs conservateurs déçus pourraient rejoindre les rangs des libéraux et contrer ainsi toute avance significative du NPD.

Les Marines formeront les femmes au combat

WASHINGTON (D'après AP et CP) — Les fusiliers marins américains, qui se targuent d'être « Les quelques rares bons hommes », en sont venus à la conclusion que les quelques rares femmes que l'on compte dans leurs rangs devraient recevoir un enseignement plus... combatif.

Cependant, le rôle de non-combattante dévolu aux femmes dans les armées américaines n'est pas modifié. Ce qui est nouveau, à compter de cet automne, c'est que les recrues féminines dans les fusiliers marins auront droit aux mêmes traitements que leurs collègues mâles en ce qui concer-

ne les exercices d'adresse et l'initiation au combat.

En raison du fait que les femmes peuvent être appelées à appuyer des unités susceptibles d'être la cible d'attaques et puisque le danger de terrorisme est toujours présent, « elles doivent recevoir un entraînement adéquat dans les techniques et opérations de défense au cas où elles auraient à répondre à des actes hostiles », précise un avis publié par le commandant Paul Kelley, des fusiliers marins.

Cet avis ajoute cependant qu'il est encore interdit aux femmes de faire partie d'unités susceptibles d'aller au combat.

ACCUSÉ DE POSSESSION D'EXPLOSIFS

La cour refuse de le libérer

■ Pierre Lalonde, de Rosemont, accusé d'avoir eu en sa possession sept caisses contenant 24 bâtons de dynamite, ne sera pas libéré par la Cour des sessions en attendant son enquête préliminaire, le 4 septembre.

JOYCE NAPIER

L'accusé de 22 ans, qui a comparu hier devant le juge Jacques Lessard, s'est fait dire qu'il devait demeurer derrière les barreaux jusqu'à son enquête parce qu'il pouvait constituer une menace pour la société.

Le ministère public, représenté par Me Christine Viens, s'était opposé à la libération provisoire de l'accusé, en faisant valoir à la cour que celui-ci avait un casier judiciaire, qu'il était dangereux et que, au surplus, il avait en sa possession assez de dynamite pour faire sauter tout le quartier.

Mais l'avocat de Lalonde avait soutenu que celui-ci ne savait pas que les colis en question, qu'il avait déposés chez des connaissances, contenaient des explosifs.

Rappelons qu'il y a quelques jours, la police a reçu un appel téléphonique anonyme les avertissant que deux hommes étaient en train de décharger des colis suspects. Croyant tout d'abord retrouver dans ces caisses des téléviseurs volés, la police se rendit au 5022 de la 4e avenue, à Rosemont, pour y trouver finalement des boîtes enveloppées dans des sacs de poubelle et contenant des bâtons de dynamite de 18 pouces.

Deux personnes qui se trouvaient à cette adresse, Sylvie Jacques et Marc Limoges, informèrent les policiers que Lalonde leur avait donné \$200 pour entreposer ces articles chez eux.

Le magistrat a jugé peu probable que Lalonde ignorait la présence de la dynamite dans ces boîtes et lui a fait remarquer que, de toute manière, il aurait dû être plus prudent.

UNE GRANDE AMBASSADRICE ET UN RAYON DE SOLEIL

Un diplomate soviétique aux funérailles de Samantha



photo AP
L'acteur Robert Wagner a soutenu Mme Jame Smith, hier, aux funérailles de son mari et de sa fille Samantha.

■ AUGUSTA, Maine (d'après AP) — Un diplomate soviétique et l'acteur Robert Wagner ont participé, hier, en compagnie de centaines d'autres personnes, aux funérailles de Samantha Smith, messagère de la paix.
« Nous avons perçu dans cette petite fille une grande ambassadrice », a déclaré Vladimir Kulagin, premier secrétaire de l'ambassade d'URSS aux États-Unis. « Elle était un rayon de soleil, elle avait un sourire merveilleux et

une belle franchise. » a-t-il ajouté.

Samantha, qui avait été invitée en URSS en juillet 1983 après avoir écrit au leader soviétique Yuri Andropov, et son père Arthur ont trouvé la mort dans un accident d'avion survenu dimanche soir dernier.

Le père et la fille revenaient de Londres où Samantha tournait des épisodes de la série télévisée « Lime Street », en compagnie de l'acteur Robert Wagner.

LES CERTIFICATS GARANTIS DE DEPOTS ET LES DEBENTURES

L'intérêt payé annuellement
Minime 500\$
Tous les taux soumis au changement sans avertissement

9%
1 an

11%
5 ans

Trust Central

57 succursales à travers le Canada
Compagnie du Trust Central
Société d'hypothèques Centrale et de l'Est
Société de la Société d'assurance dépôts du Canada
Montréal — 1130, rue Sherbrooke ouest Tel. 842-8362
Westmount — 4825, rue Sherbrooke ouest Tel. 933-1122

Un chèque de \$100 000 pour le cardinal Léger

■ NOTRE-DAME-DE-STANBRIDGE (PC) — Un conte de fée? Non, une réalité mais qui dépasse la fiction... Un résidant du foyer Notre-Dame a remis au cardinal Paul-Emile Léger un chèque de \$100 000.

Ce montant, qui représente 10 pour cent des gains du généreux donateur à un tirage de Loto-Québec, a été remis au cardinal pour ses oeuvres en Afrique.

En effet, hier après-midi, c'était fête au foyer Notre-Dame, à Notre-Dame-de-Stanbridge, où le populaire prélat était attendu par une soixantaine de personnes âgées: les résidents du foyer et ceux de deux autres centres d'accueil de la région qui s'étaient déplacés à cette occasion.

Et le millionnaire de 85 ans, M. Josaphat Desjardins a remis au cardinal ce petit bout de papier représentant, pour les déshérités du Sahel, l'espoir de leur survie et celle de leurs enfants...

Comme l'a rappelé à son auditoire le cardinal Léger, la misère africaine est inimaginable, surtout pour des personnes vivant dans une région aussi prospère que la Vallée du Richelieu. Mais elle n'en est pas moins cruelle pour autant.

Et ce geste de solidarité de M. Desjardins, tout comme certaines attentions que les personnes âgées ont les unes pour les autres, restent des gages d'espoir dans un monde à la dérive ou l'insécurité est maîtresse.

Et le cardinal d'énumérer les plaies de notre siècle: avortements trop fréquents, foyers déshérités dont les enfants sont les victimes innocentes, jeunes sans travail malgré une formation poussée, vandalisme, délinquance, désespoir, toutes sources de l'insécurité ressentie dans le grand âge et que l'homme d'Eglise déplore.

Aussi trouve-t-il louable le don de Josaphat Desjardins, ce joueur invétéré qui, en lui remettant ce 10 pour cent gagné grâce à ce travers qui aurait pu le ruiner, lui a promis que dorénavant ce sera 15 pour cent de tous ses gains au jeu qui iront dans les coffres des oeuvres du cardinal Léger.



ET VOICI, EN PREMIÈRE MONDIALE, LE MAGNÉSCOPE À CASSETTE POUR USAGE DOMESTIQUE. UN APPAREIL D'UNE TECHNIQUE AVANT-GARDISTE REMARQUABLE.

Super **Beta hi-fi™**

Modèle SLHF900

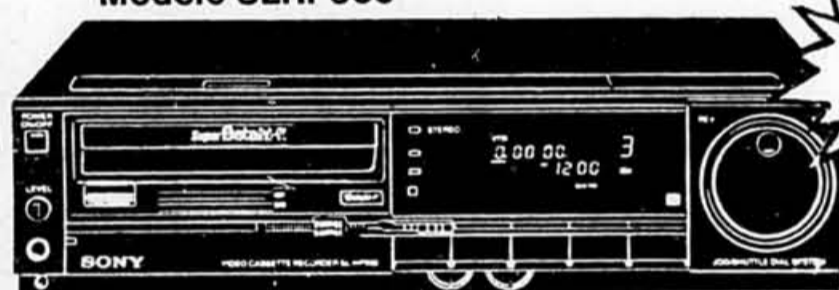
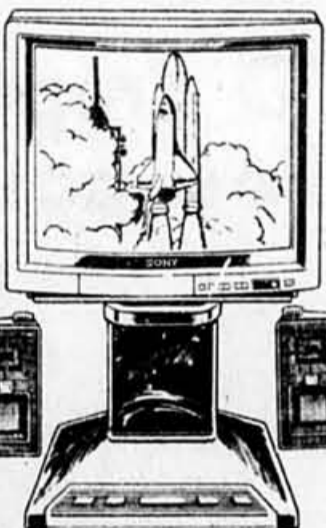


Image super Beta = 20% plus

- Possibilités de montage.
- Montage automatique, pas d'assemblage.
- Commande de repérage navette. Le SLHF900 vous offre un dispositif ingénieux, la commande de repérage navette, qui n'existait auparavant que sur les appareils professionnels. Vous avez à votre complète disposition la commande d'effets spéciaux, les réglages de minuterie et des canaux.
- Montage par insertion
- Stéréo hi-fi
- Super effets spéciaux
- Convertisseur 181 canaux intégré
- Télécommande sans fil à accès direct
- Entrée et édition audio/vidéo

XBR

SONY vous présente **Trinitron**



La télévision dont un socle exhausse la majesté.

SONY moniteur haute résolution

« LE MEILLEUR MONITEUR VIDÉO » — Video Magazine, juin 1985

- Une image TV totalement avant-gardiste
Le SONY XBR est le symbole de la beauté visuelle la plus authentique. Un nouvel écran Trinitron Microblack muni d'un tube-image à hauteur tonale élevée et d'une surface à la fois plus plane et plus carrée. Le résultat? Une reproduction visuelle d'une réalité saisissante. Un meilleur contraste, une meilleure résolution et un degré minimal de distorsion.
- Une télévision d'une sonorité pénétrante
Les deux enceintes stéréo APM amovibles du Trinitron XBR exclusives à SONY offrent un rendu sonore d'une incroyable fidélité. Et grâce à son décodeur stéréo intégré, le XBR est capable de recevoir toute la programmation stéréophonique présentement disponible, ainsi que celle des années à venir.

Le Huitième art... **SONY CCD-V8**



- Format standardisé en industrie pour garantir la compatibilité des systèmes, plus de 127 fabricants mondiaux d'équipement vidéo se sont mis d'accord sur un format vidéo 8 mm standardisé.
- Images splendides, grâce à un capteur CCD de qualité supérieure.
- Viseur électronique.
- 4 lb 5 on. - 2 heures d'enregistrement.
- Tête d'effacement volant (flying erase head) finit les arcs-en-ciel et les taches au début des scènes. Aussi possibilité de « montage insertion ».
- Accessoires disponibles.

SONY Video 8

Sony Tape. Voyez les meilleurs appareils et rubans SONY chez ces marchands

A. Fortin
TELEVISION INC.

47, ouest Fleury
381-9261

LA TOUCHE MAGIQUE TV

5343, chemin Queen Mary
481-2702

AUDIOTRONIC

368, rue Ste-Catherine ouest
861-5451

Dumoulin

783, rue Mistral
(coin 825^e St-Hubert)
388-4777

L'HÔPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

Vif débat juridique à l'enquête Shadley

La commission d'enquête qui tient depuis deux mois des audiences publiques sur le fonctionnement de l'hôpital Rivière-des-Prairies, a donné lieu à un vif débat juridique, hier, alors qu'elle touche à la fin de sa première étape.

JOYCE NAPIER

Qualifié de « moment de la vérité » par un des avocats, le débat s'est amorcé alors que le commissaire Richard Shadley interrogeait la directrice des soins infirmiers, Ghislaine Saint-Cyr Perreault, sur les politiques d'isolement de l'hôpital universitaire. Le commissaire voulait savoir notamment si elle considé-

rait l'isolement d'un malade comme la privation d'une liberté fondamentale, une atteinte à un droit.

Le témoin a expliqué que l'isolement est prescrit par le médecin dans des cas urgents, pour calmer un malade, ou dans le contexte plus global du plan de soins d'un patient. La prescription une fois faite ne doit plus être renouvelée et peut demeurer en vigueur 20 ans. Le parent du malade ou l'organisme qui tient un patient sous sa tutelle doit cependant signifier son consentement par écrit.

Me Roger David, qui représente les médecins spécialistes, s'est opposé aux questions de Me Shadley, en faisant valoir que le

mandat de la commission est limité à l'examen du fonctionnement et de l'administration de l'hôpital et que la pratique de la médecine dans cette institution ne devait pas être remise en question. L'isolement est une pratique courante dans toutes les institutions psychiatriques, a-t-il ajouté.

Me Yves Morin, qui représente les 800 employés du Syndicat canadien de la fonction publique, a souligné, de son côté, que la question n'est pas d'établir si l'isolement est prescrit à Rivière-des-Prairies mais plutôt de chercher à savoir si on doit recourir trop souvent à l'isolement faute de personnel.

Le commissaire a demandé à

Me Lachance, l'avocat de la curatelle publique, de qui relèvent la plupart des patients, de permettre que la commission consulte la liste des malades en tutelle à qui on a prescrit l'isolement. Me Lachance a refusé.

Mais Me Ménard, qui représente les parents des malades, a consenti, lui, à ce que la liste des malades qui ne sont pas sous la curatelle publique soit déposée au dossier afin de donner au commissaire les outils nécessaires pour compléter son rapport.

Le président du local 313 (Rivière-des-Prairies) du Syndicat canadien de la fonction publique, M. Serge Morin, avait dit qu'il s'attendait un peu à ce que les

huit avocats présents aux audiences commencent à perdre patience.

M. Morin avait déclaré, dans une entrevue, que « des forces sociales » veulent faire arrêter la commission. Les médecins ne veulent pas que celle-ci examine à fond la pratique de la médecine. L'hôpital ne veut pas laver son linge sale en public et, d'ajouter M. Morin, l'avocat du curatelleur ne veut pas que la commission consulte la liste des malades à qui on a prescrit l'isolement.

Si on s'acharne à vouloir mettre un stop à la commission, le rapport préliminaire de Me Shadley, promis pour mardi prochain,

risque d'être limité dans son optique. Le SCFP, de souligner M. Morin, a voulu cette enquête, de même que les parents des bénéficiaires. Si des « forces sociales » veulent y mettre un frein, la commission aura été futile, de conclure le leader syndical.

Par ailleurs, au cours de la matinée, le père d'une patiente de 21 ans atteinte de déficience mentale, avait fait valoir à la commission qu'il était satisfait de la façon dont on s'occupait de son enfant à l'hôpital. Mais la mère d'un garçon de 16 ans hospitalisé à Rivière-des-Prairies depuis neuf ans, a dit ne partager aucunement l'enthousiasme du précédent témoin.

SIMPSON C'EST SENSATIONNEL

Des chandails pure laine

à bas prix abordable?

C'EST À NE PAS MANQUER!

Achetez les vôtres dès MAINTENANT

S.V.P.

Simpson • Valeur • Plus

CHANDAILS
LAINE SHETLAND

15⁹⁹ VALEUR SIMPSON

Venez voir notre imposante sélection de chandails en laine Shetland, portant l'étiquette "Wool-Mark" et offerts dans une vaste gamme de seyants coloris... un excellent achat S.V.P. surtout au bas prix de 15.99!

A. Pour dames... chandail encolure arrondie, en laine Shetland de Grande Bretagne - une exclusivité Simpson! Blanc hiver, rouge, bleu roi, marine, vert, fuchsia, jaune ou jade. P.M.G. VALEUR SIMPSON

15⁹⁹

B. Aussi offerts... seyants chemisiers à motif rayé, exclusifs à Simpson. Tissu polyester/coton d'entretien facile. Rouge, bleu roi, jaune ou vert sur fond blanc. B-18. VALEUR SIMPSON

15⁹⁹

C. Pull à encolure arrondie et manches longues pour hommes. Nouveau motif fines rayures sur fond gris. P. M. G. T.G. VALEUR SIMPSON

15⁹⁹

D. Pull à encolure arrondie et manches marteau pour hommes. Jaune, fusain, bleu français, chameau, marine, rouge, vert ou farine d'avoine. P. M. G. T.G. VALEUR SIMPSON

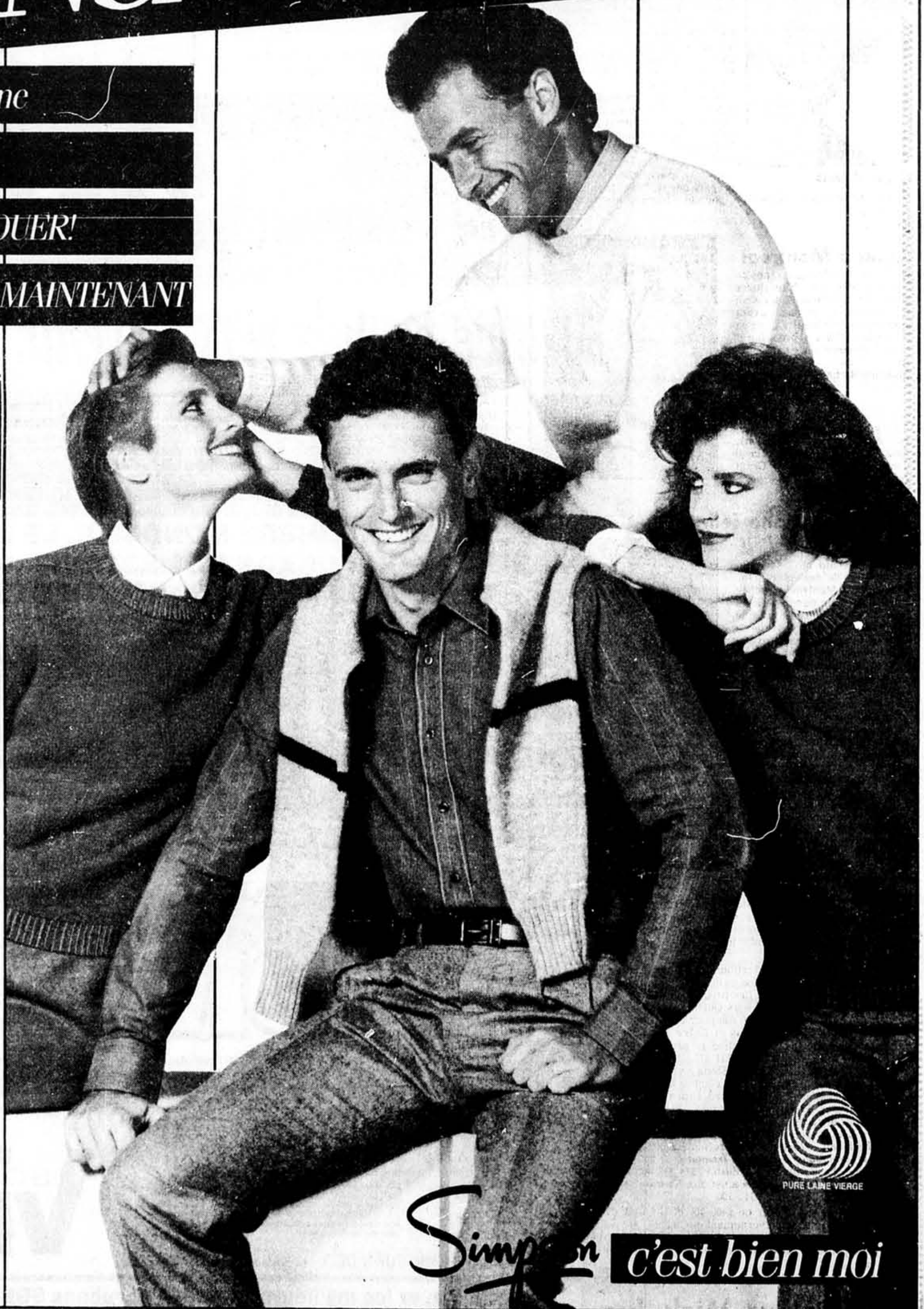
15⁹⁹

E. Chemise sport assortie à manches longues. Polyester/coton sans souci. Variété de motifs rayures. VALEUR SIMPSON

13⁹⁹

ACHAT EN PERSONNE SEULEMENT

Vêtements sport S.V.P. pour hommes (dames 644-617, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.



Simpson c'est bien moi

C'est à ne pas manquer!

Lundi, mardi, mercredi - de 12h à 14h
Jeudi et vendredi - de 12h à 14h et de 18h à 20h
Samedi - de 10h à 12h
Centre-ville seulement

